

Séance du Conseil communautaire

Du 6 mars 2025

RAPPORT DE PRESENTATION DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

www.agglo-compiegne.fr



SOMMAIRE

PREAMBULE _____ 4

I. L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES 2025 :5

A. LE CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL ET PERSPECTIVES POUR 2025 : _____	5
B. SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES EN 2024 ET PERSPECTIVES POUR 2025 : _____	6
C. LES PRINCIPALES MESURES DE LA LFI 2025 CONCERNANT LES COLLECTIVITES LOCALES : _____	7
1) Mise en place d'une participation des collectivités locales au redressement des Finances Publique par un dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités locales (DILICO) : _____	7
2) Gel des fractions de TVA reversées aux collectivités : _____	7
3) Augmentation de 150 M€ de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) financée par une minoration à due concurrence de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) :7	
4) Baisse des dotations de soutien à l'investissement de l'Etat : _____	7
5) Réduction du fonds vert : _____	7
6) Hausse des cotisations à la CNRACL : _____	8
7) Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2025 : _____	8
8) Budgets verts : _____	8
9) Dette verte : _____	8

II. PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES _____ 9

A. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL _____	9
1. La section de fonctionnement _____	9
2. La section d'investissement _____	19
3. Plan Pluriannuel d'Investissement _____	23
B. PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET AMENAGEMENT _____	23
1. La section de fonctionnement _____	24
2. La section d'investissement _____	26
3. Plan Pluriannuel d'Investissement _____	27
C. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNE AGEES _____	27
1. La section de fonctionnement _____	28
2. La section d'investissement _____	29
3. Plan pluriannuel d'investissement _____	30
D. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET TRANSPORT _____	30
1. La section de fonctionnement _____	32
2. La section d'investissement _____	34
3. Plan pluriannuel d'investissement _____	35

E.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET TOURISME _____	36
1.	La section de fonctionnement _____	39
2.	La section d'investissement _____	40
F.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET HOTEL DE PROJET _____	41
1.	La section de fonctionnement _____	42
2.	La section d'investissement _____	44
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	45
G.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET GENS DE VOYAGE _____	45
1.	La section de fonctionnement _____	47
2.	La section d'investissement _____	49
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	49
H.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET AERODROME _____	50
1.	La section de fonctionnement _____	50
2.	La section d'investissement _____	52
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	52
I.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET DECHETS _____	52
1.	La section de fonctionnement _____	53
2.	La section d'investissement _____	55
3.	Plan pluriannuel d'investissement _____	56
J.	PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET CHAMP DOLANT _____	57
1.	La section de fonctionnement _____	57
2.	La section d'investissement _____	58
III.	AUDIT DE LA DETTE _____	59
A.	SYNTHESE DE LA DETTE AU 31/12/2024 _____	59
B.	DETTE PAR TYPE DE RISQUE _____	59
C.	DETTE SELON LA CHARTE DE BONNE CONDUITE _____	60
D.	EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA DETTE (2024-2025) _____	61
	CONCLUSIONS _____	62
	Annexe 1: Tableau des effectifs au 31/12/2024 du budget principal _____	63

PREAMBULE

La préparation des budgets pour 2025 s'inscrit dans un contexte de politique intérieure et de géopolitique instable pour les ménages comme pour les entreprises.

Depuis 2020, les collectivités locales ont dû faire face à une série de crises : crise sanitaire avec la pandémie de la COVID 19 qui a profondément perturbé l'activité économique, crise énergétique liée aux tensions internationales et en particulier à la guerre en Ukraine qui s'est traduite par une très forte augmentation du coût des fluides, crise inflationniste qui a pesé sur le pouvoir d'achat des ménages et sur le tissu économique local avec une explosion des taux d'intérêt et, enfin, crise climatique avec des épisodes de sécheresse et de précipitations intenses provoquant d'importantes inondations.

En France, la dissolution de l'Assemblée Nationale du 6 juin 2024 s'est traduite par une instabilité politique avec une absence de gouvernement durant plusieurs semaines puis la succession des gouvernements BARNIER et BAYROU qui a plongé les ménages, les entreprises et les collectivités locales dans une grande incertitude ; tout cela dans le contexte d'un dérapage historique des comptes publics marqué par un déficit de 162,1 milliards en 2024 et un niveau d'endettement record de 3 303 milliards d'euros de la France soit 113,7% de son PIB.

Depuis le jeudi 6 février 2025, suite à l'adoption définitive du Projet de Loi de Finances pour 2025 par le Sénat, la France est dotée d'un budget. La Loi de Finances adoptée par le Parlement s'articule autour d'un objectif de réduction du déficit public à 5,4% du PIB soit un effort de 50 milliards avec, d'une part 30 milliards d'économie et, d'autre part, 20 milliards de hausse d'impôts reposant notamment sur une contribution exceptionnelle des grandes entreprises générant des « surprofits » et les ménages les plus fortunés.

Pour les collectivités locales, cette Loi de Finances se traduit par une nouvelle contribution de 2,2 milliards d'euros au redressement des finances publiques dont 1 milliard au titre d'un fonds baptisé DILICO auquel contribueront plus de 2 000 collectivités en fonction d'un indice synthétique calculé à partir de plusieurs indicateurs de richesse (potentiel fiscal, revenus par habitant...) et le gel des fractions de TVA reversés aux collectivités locales pour un montant total de 1,2 milliard d'euros.

Par ailleurs, les collectivités locales devront également supporter une augmentation substantielle de leurs contributions à la CNRACL (+ 3 points), caisse de retraite des fonctionnaires et devront également faire face à une baisse de près 1,4 milliards d'euros du fonds vert qui sera ramené de 2,5 milliards en 2024 à 1,115 milliard en 2025.

Malgré ces contraintes financières, l'Agglomération de la Région de Compiègne s'est attachée à bâtir un projet de budget pour 2025 solide en fonctionnement permettant de dégager un bon niveau d'épargne et ambitieux en investissement en limitant le recours à l'emprunt conformément aux orientations prises dans le cadre du PPI 2024-2030, en s'appuyant sur une situation financière saine acquise au fil des années grâce à une gestion rigoureuse.

Par ailleurs, l'année 2025 sera notamment marquée par le transfert du Complexe Piscine Patinoire de Mercières de la Ville de Compiègne à l'Agglomération de la Région de Compiègne.

I. L'ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES 2025 :

A. LE CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL ET PERSPECTIVES POUR 2025 :

Selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) pour 2024 et 2025, la croissance économique mondiale devrait se maintenir autour de 3,1 % en 2024 et légèrement augmenter à 3,2 % en 2025. Ces taux sont en deçà de la moyenne historique (3,8 %), en raison de politiques monétaires restrictives et du retrait des mesures de soutien budgétaire dans plusieurs pays avancés. La reprise est lente, particulièrement dans les pays émergents et en développement, où les écarts de croissance restent marqués. Le commerce mondial, quant à lui, devrait croître de 3,3 % en 2024 et de 3,6 % en 2025, bien que ces prévisions restent modestes par rapport aux années précédentes en raison de la fragmentation géoéconomique et des tensions commerciales mondiales.

L'inflation mondiale, après avoir atteint des niveaux records en 2022, devrait continuer à ralentir. Elle est estimée à 4,2 % en 2024 et devrait baisser à 3,3 % en 2025. Cette désinflation est principalement due aux politiques monétaires restrictives mises en place dans les grandes économies, ainsi qu'à la dissipation des chocs d'approvisionnement. Dans la zone euro, l'inflation devrait également se modérer, passant de 2,9 % en 2024 à 2,4 % en 2025, sous l'effet d'une réduction des tensions sur les matières premières et des ajustements des prix de l'énergie.

La croissance du PIB de la zone euro devrait rebondir après une faible performance en 2023. Les prévisions de la Banque Centrale Européenne tablent sur une croissance de 1,3 % en 2024 et de 1,5% en 2025, soutenue par la reprise des échanges mondiaux et une amélioration de la demande extérieure adressée à la zone euro. Cependant, la persistance de risques géopolitiques et l'impact des tensions commerciales mondiales peuvent peser sur la stabilité économique de la zone.

Les récentes élections présidentielles aux États-Unis et l'arrivée de Donald TRUMP à la Maison Blanche ouvrent une nouvelle période d'incertitudes au niveau mondial et pourraient avoir plusieurs impacts sur l'économie européenne et française :

- Marchés financiers : Après une première hausse, les marchés sont repartis à la baisse (baisse de 10% du CAC 40 en fin d'année) démontrant la sensibilité de ces marchés financiers au contexte géopolitique,
- Relations commerciales : Les politiques commerciales des Etats-Unis avec en particulier l'instauration de droits de douane prohibitifs pourraient affecter durablement les échanges entre les États-Unis et l'Europe,
- Sécurité énergétique : Les décisions sur l'énergie pourraient influencer les prix du pétrole et du gaz, impactant ainsi les économies européennes.

En 2025, les prévisions économiques pour la France estiment un taux de croissance autour de 1,1 %. Ce niveau de croissance reste modéré, influencé par des facteurs tels que le ralentissement de la demande intérieure et la fin des effets ponctuels, comme ceux des Jeux olympiques de 2024. Quant à l'inflation, celle-ci devrait continuer de diminuer progressivement. Les projections actuelles de la Banque de France indiquent une inflation annuelle estimée autour de 1,5% en 2025.

Cette baisse reflète la stabilisation des prix des matières premières et la dissipation des effets de base après les hausses importantes des années précédentes. L'inflation pourrait approcher l'objectif de 2 % fixé par la BCE en 2025, mais reste entourée de quelques incertitudes dues aux risques géopolitiques

B. SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES EN 2024 ET PERSPECTIVES POUR 2025 :

Après un redressement relatif de la situation financière des comptes publics en 2022, la Cour des comptes décrit 2023¹ comme « une très mauvaise année » évoquant « une situation inquiétante » qui pèse lourdement sur 2024 et rend caduque la trajectoire fixée dans la Loi de Programmation des Finances publiques (LPPF) 2023 - 2027.

De surcroît, la chambre juge les prévisions du gouvernement au 1er semestre 2024 trop peu documentées et trop optimistes et estime que la trajectoire fixée pour revenir aux critères du pacte de stabilité d'ici à 2027 repose sur des « objectifs peu réalistes » dans un contexte marqué par l'incertitude politique suite aux élections législatives de l'été 2024.

Dans son rapport, la Cour des comptes estime que la France doit consentir des efforts difficiles pour préserver le contrôle de ses Finances Publiques et honorer ses engagements vis-à-vis des pays membres de la zone euro mais aussi des générations futures.

La Cour juge indispensable d'engager résolument l'effort de réduction du déficit public dès 2025 pour replacer la dette sur une trajectoire descendante. Pour que cet effort ne soit pas contreproductif et ne porte pas préjudice à la croissance et à la cohésion sociale, la Cour précise que cet effort doit être crédible, efficace et partagé :

- crédible, en étant sous-tendu par des réformes pérennes, identifiées notamment dans le cadre des revues de dépenses initiées en 2023,
- efficace, en portant prioritairement sur les dépenses les moins pertinentes et en explicitant la contribution attendue des hausses d'impôt, notamment en lien avec la fiscalité du carbone,
- partagé, en clarifiant sa répartition entre les ménages, les entreprises et les administrations publiques et, au sein de ces dernières, entre État, sécurité sociale et collectivités.

L'avis rendu par la Cour des Comptes sur les Finances Publiques de l'Hexagone corrobore celui de l'Union Européenne qui décide d'engager contre la France une procédure formelle pour déficit excessif le 26 juillet 2024.

Le dérapage des Finances Publiques françaises se traduit par un décrochage du déficit établi à - 5,5% du PIB en 2023 pour la France contre -3,5% en moyenne pour les 27 pays de l'Union Européenne et d'un endettement public de 109,9% du PIB pour la France contre 82,6% en moyenne pour l'ensemble de l'UE.

¹ Rapport publié le 16 juillet 2024 par la Cour des Comptes relatif à « La situation et les perspectives des Finances Publiques ».

C. LES PRINCIPALES MESURES DE LA LFI 2025 CONCERNANT LES COLLECTIVITES LOCALES :

La Loi de Finances pour 2025 a été construite dans un contexte de Finances Publiques très dégradées qui contraignent le gouvernement à prendre des mesures fortes visant à redresser la situation avec notamment une mise à contribution des collectivités locales.

Les principales mesures de la LFI 2025 concernant les collectivités locales sont les suivantes :

1) Mise en place d'une participation des collectivités locales au redressement des Finances Publique par un dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités locales (DILICO) :

Le DILICO prévoit une contribution de 1 milliard d'euros en 2025 de 2 099 collectivités qui seront impactées en fonction d'un indice synthétique calculé à partir d'indicateurs de richesse (potentiel fiscal, revenus par habitant...). Il est prévu que les collectivités contributrices à ce fonds se verront reverser 90% de leur contribution en trois tiers sur les années N+1, N+2 et N+3.

2) Gel des fractions de TVA reversées aux collectivités :

Les deux fractions de TVA versées par l'Etat aux EPCI en remplacement de la Taxe d'habitation supprimée en 2021 et de la CVAE supprimée en 2023 pour les EPCI étaient jusqu'à présent versées à titre prévisionnel pour l'année N, sur la base d'une estimation de la TVA inscrite dans la Loi de Finances. Cette estimation faisait l'objet d'un réajustement en cours d'année N, souvent lors du projet de loi de finances (PLF), avec une régularisation définitive l'année suivante.

Désormais, la TVA sera versée en année N sur la base du produit perçu par l'État en N-1. Cette mesure entraîne donc une "année blanche" en 2025. Ce dispositif correspond à un effort de 1,2 Milliard d'euros pour les collectivités en 2025 qui renonceront de fait à une croissance de TVA de +2,2%.

3) Augmentation de 150 M€ de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) financée par une minoration à due concurrence de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) :

4) Baisse des dotations de soutien à l'investissement de l'Etat :

- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : baisse de 145 millions d'euros, portant la DSIL à 425 millions d'euros contre 570 millions d'euros en 2024.

- Dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR): maintien à son niveau 2024, soit une enveloppe globale de DETR de 1 046 millions d'euros.

5) Réduction du fonds vert :

Le fonds vert, destiné à soutenir les investissements des collectivités et de leurs groupements en faveur de la transition écologique, est réduit à 1,115 milliards d'euros en 2025 contre 2,5 milliards d'euros en 2024 et 2 milliards en 2023.

6) Hausse des cotisations à la CNRACL :

Annoncée dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 (PLFSS), cette mesure réglementaire est explicitée dans un décret du 30 janvier 2025 qui prévoit l'augmentation progressive du taux des cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), portant ce taux de 34,65 % en 2025, jusqu'à 43,65 % à partir de 2028. Cela revient à une hausse de 3 points par an pendant 4 ans, soit 12 points au total, de la cotisation des employeurs à la CNRACL, 12 points équivalent à une augmentation de + 37,9 % par rapport à 2024 de la cotisation des employeurs à la CNRACL.

Cette mesure s'applique à l'ensemble des collectivités et demeure pérenne dans le temps.

7) Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pour 2025 :

Depuis 2018, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation est automatiquement indexée, lorsqu'elle est positive, sur la variation sur un an au mois de novembre de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En novembre 2024, la progression sur un an de l'IPCH s'établit à + 1,7%.

Il faut remonter à 2009, 2019 et 2021 pour avoir une revalorisation forfaitaire supérieure à 2%. Pour mémoire, en 2022, elle était de + 3,4%, 7,1% en 2023 et 3,9% en 2024.

Il convient de rappeler que la revalorisation forfaitaire des bases s'applique à la taxe foncière, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la cotisation foncière des entreprises.

Depuis 2019, cette revalorisation forfaitaire ne s'applique plus sur les locaux professionnels et commerciaux, dont l'évolution tarifaire est désormais liée à celle des loyers de ces locaux dans chaque département.

8) Budgets verts :

Pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, la Loi de Finances a prévu dès 2024 que le compte administratif ou le compte financier unique des collectivités devront obligatoirement comporter un état annexé intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ». Cette mesure obligatoire partiellement appliquée en 2024 compte tenu du retard de parution des décrets d'application est reconduite en 2025.

L'état doit être annexé au compte administratif ou au compte financier unique de l'exercice 2025. Cette annexe concernera les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique de la France tels que définis par le droit de l'Union européenne. Les modalités d'application de ce dispositif seront précisées par décret.

9) Dettes vertes :

Instauré en Loi de Finances 2024, la dette verte doit permettre aux collectivités territoriales d'identifier la dette qui finance leurs investissements verts. Son instauration, facultative, aidera les collectivités à investir dans leur transition écologique.

II. PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

La préparation budgétaire intervient avant la clôture des comptes de l'exercice 2024, aussi les orientations budgétaires 2025 ont été bâties sur la base d'un résultat prévisionnel 2024 évalué selon l'exécution budgétaire en fonctionnement et en investissement et arrêtée au 17/01/2025.

A. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Les principales orientations du budget principal 2025 de l'ARC sont les suivantes :

- **Le transfert du complexe piscine/patinoire** au 1^{er} juillet 2025 : impact net de 600 K€ auxquels se rajoutent 150 k€ de participation de l'ARC aux commune pour le transport scolaire conformément aux conférences des maires des 18 novembre et 2 décembre 2024,
- **La Participation au budget Transport** pour le financement du pôle d'échange multimodal pour 2 millions d'euros,
- **Le maintien d'un bon niveau d'épargne,**
- **La mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2030** adopté au conseil d'agglomération du 19 décembre 2024,
- **La maîtrise de l'endettement.**

1. La section de fonctionnement

a) Les recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	9 567 381	10 076 076	508 695	5,32%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 642 126	4 571 000	928 874	25,50%
73	IMPOTS ET TAXES	24 896 259	25 189 666	293 407	1,18%
731	FISCALITE LOCALE	18 496 961	17 844 936	-652 025	-3,53%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	12 440 673	12 589 215	148 542	1,19%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	637 000	657 000	20 000	3,14%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	143 748	50 000	-93 748	-65,22%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	38 855			
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	69 863 003	70 977 893	1 153 745	1,65%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 256 308	1 233 114	-23 194	-1,85%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	1 256 308	1 233 114	-23 194	-1,85%
	Somme :	71 119 311	72 211 008	1 130 551	1,59%

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 1,65% compte tenu du résultat antérieur reporté mais de seulement 1% si on le retire. Les recettes de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :

- **L'excédent en fonctionnement de 2024 reporté (Montant prévisionnel)**

Le montant prévisionnel de l'excédent reporté s'élève à 10,08 M€ en 2024 contre 9,57 M€ en 2023 : cette évolution est conforme aux orientations prises dans le cadre du PPI.

- **Les produits de services : 4,57 M€, soit + 929 k€ (+25.5%)**

Une progression des produits des services et du domaine de 26% soit + 929 K€ compte tenu :

- De la refacturation à la Ville du personnel pour la piscine de l'Huy soit 221 K€
- Des recettes de billetterie liées au transfert du Complexe Mercières soit 200 K€
- D'une augmentation des refacturations de DSI aux communes soit 295 K€
- D'un ajustement des recettes liées aux mutualisations soit 212 K€

Pour certains marchés, les dépenses communales sont prises en charge par l'ARC et refacturées aux communes.

Il y a une augmentation significative de ces dépenses, car l'ARC intégrera progressivement l'ensemble des frais de télécommunications fixes de chaque commune sur l'année 2025.

Par ailleurs, le marché de renouvellement du parc informatique des écoles vient d'être notifié, et les dépenses communales seront également refacturées aux communes sur le même principe.

L'ensemble de ces dépenses sont compensées à 100% par la refacturation aux communes de leurs propres dépenses.

- D'un ajustement des recettes liées aux mutualisations soit 212 K€

▪ **Les impôts et taxes (chapitres 73 et 731) : 43,03 M€**

Impôts et taxes	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
Fraction de TVA nationale	15 178 108	15 357 159	179 051	1,18%
Fraction de TVA en compensation de la CVAE	9 453 440	9 557 796	104 356	1,10%
Attribution de compensation (AC) - Reversement par les communes	84 711	84 711	0	0,00%
Paris hippiques	180 000	190 000	10 000	5,56%
Sous-total chapitre 73	24 896 259	25 189 666	293 407	1,18%
Impôts directs locaux	14 171 862	13 868 566	-303 296	-2,14%
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	2 221 385	2 261 370	39 985	1,80%
Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	545 711	555 000	9 289	1,70%
Taxe GEMAPI	800 000	800 000	0	0,00%
TLPE	345 000	360 000	15 000	4,35%
Autres contributions directes (rôles supplémentaires)	413 003	0	-413 003	-100,00%
Sous-total chapitre 731	18 496 961	17 844 936	-652 025	-3,53%
Somme :	43 393 220	43 034 602	-358 618	-0,83%

En matière de fiscalité, le projet du budget a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

- Gel des taux de fiscalité,
- Gel des fractions de TVA (en compensation de la suppression de la CVAE et en 2023 de la suppression de de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2021) : l'impact est de + 283 K€ par rapport aux crédits ouverts 2024 qui avaient déjà tenu compte de cette baisse lors de la dernière décision modificative de 2024. L'impact par rapport au budget 2024 est de – 650 K€,
- Au niveau des impôts direct locaux : le Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) se traduit par un prélèvement de 700 K€ sur les recettes fiscales de l'ARC en 2025. A noter que cette ponction est compensée par l'instauration en 2022 de 1 point de Taxe sur le Foncier Non Bâti qui ramène une recette de 1,47 M€ en 2025.

Les recettes fiscales 2025 diminueraient de 359 K€ par rapport aux crédits ouverts de 2024 qui tenaient déjà compte des impacts à la baisse des deux fractions de TVA (en compensation de la perte de CVAE et en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales), soit 1,2 M€.

- **Dotation, subventions et participations : 12,59 M€**

Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
DOT COMPENSATION GROUPEMENT	6 394 271	6 253 597	-140 674	-2,20%
DOT PEREQUATION GROUPEMENTS COMMUNE	1 507 717	1 574 638	66 921	4,44%
ETAT COMPENSATION CET	3 972 467	4 216 654	244 187	6,15%
Subventions département, Région, Europe, ARC, DRAC, etc.	446 650	385 326	-61 324	-13,73%
FCTVA	86 200	159 000	72 800	84,46%
Autres attributions ou compensations	33 369	0	-33 369	-100,00%
Somme :	12 440 673	12 589 215	148 542	1,19%

Une légère progression de 1,2% des dotations et participations de l'Etat soit + 148 K€

- **Les autres produits de gestion courante : 657 K€**

Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
REFACTORATION DES CHARGES AUX LOCATAIRES	20 000,00	40 000,00	20 000,00	100,00%
REDEVANCE FERMIERE CONCESSION	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00%
REDEVANCES CONCESSION CREMATORIUM	121 000,00	121 000,00	0,00	0,00%
REDEVANCES CONCESSION MOBILIER URBAIN	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00%
REVENUS DES IMMEUBLES	450 000,00	450 000,00	0,00	0,00%
Somme :	637 000,00	657 000,00	20 000,00	3,14%

- **Les opérations d'ordre : 1,23 M€** Il s'agit des amortissements des subventions.

b) Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 843 334	11 186 390	1 343 056	13,64%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	10 470 754	11 606 300	1 135 546	10,84%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 782 164	21 428 119	-354 045	-1,63%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 229 511	9 285 121	55 610	0,60%
66	CHARGES FINANCIERES	872 000	699 414	-172 586	-19,79%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	126 000	50 000	-76 000	-60,32%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	75 000	75 000	0	0,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	52 398 762	54 330 344	1 931 582	3,69%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 720 549	12 880 664	-839 885	-6,12%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 000 000	5 000 000	0	0,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	18 720 549	17 880 664	-839 885	-4,49%
	Somme :	71 119 311	72 211 008	1 091 696	1,54%

Une augmentation globale de +1 931 K€ des dépenses réelles de fonctionnement par rapport aux crédits ouverts 2024 compte tenu notamment du transfert du Complexe Mercières de la Ville de Compiègne à l'ARC (312 K€ de fluides et 733 K€ de charges de personnel soit 1 045 K€ ce qui représente 54% de l'augmentation).

▪ Les charges à caractère général : 11,04 M€

Les charges à caractère général évoluent globalement de 13,64 %, soit +1,34 M€ :

- Augmentation des dépenses DSI aux communes qui sont refacturées à 100% : +381 K€
- Augmentation des dépenses liées aux fluides : + 567 K€ dont 312 K€ pour tenir compte du transfert du complexe piscine / patinoire à partir du mois de juillet 2025
- Participation de l'ARC aux transports scolaires à la piscine pris en charge par les communes : +150 k€ (demi-année)
- Augmentation des refacturations de frais de fonctionnement des équipements sportifs : + 37 k€
- Pris en compte des charges pour les locaux occupés par les services de l'ARC dans les bâtiments de la Ville de Compiègne : +210 K€

▪ Les charges de personnel : 11,61 M€

Les flux de personnel, le glissement vieillesse technicité et les mesures réglementaires conduisent à prévoir un budget de 11,61 M€ contre 10,47 M€ pour 2024.

Ce poste de dépenses est notamment impacté par le transfert des personnels de la piscine patinoire. Pour 2025, le transfert étant prévu à mi- année l'impact est de 733 k€ sachant que comme indiqué plus haut, le personnel pour la piscine de l'Huy sera refacturé à la Ville de Compiègne à hauteur de 211 K€ en demi-année.

Il tient également compte de 110 K€ de cotisations CNRACL supplémentaires pour les cotisations CNARC qui augmentent de+ 3 points dès 2025.

⇒ **La structure des effectifs**

Les tableaux qui présentent la structure des effectifs au 31/12/2024 pour le budget principal figurent en annexe.

⇒ **Éléments sur les dépenses de personnel**

- **Les principales dépenses de la masse salariale se décomposent de la manière suivante :**

Traitement (titulaires, contractuels et vacataires)	51,7%
Régime indemnitaire	17,8%
NBI	0,5%
SFT	0,5%
Heures supplémentaires	0,9%
Astreintes	0,2%
Prestations sociales	0,1%
Charges patronales	28,2%

- **Heures supplémentaires et complémentaires**

Année	Nombre d'heures	Montant
2021	8 236	168 422
2022	7 058	144 970
2023	4 797	104 124
2024	4 963	112 013

- **Avantages en nature**

Nature de l'avantage	2021		2022		2023		2024	
	Nombre de bénéficiaires	Montant						
véhicule	0	0	0	0	0	0	0	0
logement	3	15 468	3	10 252	3	12 991	2	11 114
repas	0	0	0	0	0	0	0	0

⇒ **Durée effective du travail**

- **Durée légale du temps de travail**

La durée effective du travail, c'est-à-dire la présence effective sur son lieu de travail de l'agent compte tenu des congés annuels, est légalement fixée à 1607 heures.

La loi n° 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit l'obligation de supprimer les accords dérogatoires du temps de travail. Ainsi, par délibération du 19 mai 2022, il a été décidé que le temps de travail hebdomadaire des agents à 35 heures, serait porté à 35h30 pour que ces agents puissent continuer à bénéficier des 3 jours de RTT.

À l'ARC, les accords sur la réduction du temps de travail tiennent compte des spécificités et des contraintes propres à chaque service et permettent le choix au niveau de chacun d'entre eux entre les trois formules suivantes :

- a) 35h30 par semaine avec la possibilité de prendre 3 jours de RTT exceptionnels
- b) 37h30 par semaine avec la possibilité de prendre 15,5 jours de RTT dont 3 jours de RTT exceptionnels
- c) 39h par semaine avec la possibilité de prendre 23 jours de RTT dont 3 jours de RTT exceptionnels
- d) dispositions spécifiques pour les membres de la direction générale (DGS et DGA) :
39h par semaine avec la possibilité de prendre 18 jours de RTT dont 3 jours de RTT exceptionnels

Choix	a	b	c	d
Nombre de jours / an	365	365	365	365
- Repos hebdomadaire (2 jours / semaine)	-104	-104	-104	-104
- Jours fériés (moyenne)	-8	-8	-8	-8
- congés annuels	-25	-25	-25	-25
- jours exceptionnels	-3	-3	-3	-3
- RTT	-0	-12,5	-20	-15
- jour férié travaillé (lundi de pentecôte)	+1	+1	+1	+1
+permanences en jours (6 agents pour 52 samedis matin)	0	0	0	4
= nombre de jours travaillés	226	214	206	215
Temps de travail quotidien	7,10	7,50	7,80	7,80
Temps de travail annuel	1607	1607	1607	1680

⇒ **Évolution prévisible des dépenses de personnel en 2025**

Les dépenses de personnel ont atteint 9,93 M€ en 2024.

La prévision pour 2025 s'élève à 11,61M€, soit 14 % de plus qu'en 2024.

Les mouvements de personnel, notamment le transfert à l'ARC des agents du Complexe piscine-patinoire, prévu au 1^{er} juillet 2025 (avec refacturation du personnel de la piscine de l'Huy à la Ville de Compiègne), le Glissement Vieillesse Technicité viennent impacter le budget, ainsi que la hausse des cotisations patronales CNRACL.

⇒ **Démarche de GPEEC : gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences**

L'ARC conduit une action permanente d'adaptation du service public aux besoins des habitants et réinterroge régulièrement son mode d'organisation et de fonctionnement, afin d'adapter ses ressources humaines à l'évolution des missions.

Par ailleurs, des mesures d'accompagnement sont associées à cette démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, en particulier en matière de formation afin de favoriser l'acquisition de compétences nouvelles, la mobilité professionnelle et l'adaptation à de nouveaux besoins en termes de qualification.

⇒ **Démarche de mutualisation**

Il est rappelé que des agents de la Ville et de l'Agglomération sont mutualisés dans le cadre de conventions. Il s'agit notamment d'agents du service juridique, foncier, de la communication et de la Direction générale.

Les services partagés avec les communes sont : le droit des sols, ingénierie VRD, commande publique, SIG, DSI, CSI, les archives ainsi que la prestation de service d'aide au montage de dossiers de demande de subventions complexes.

En 2021 et 2022, le Conseil d'agglomération a voté la mise en place du dispositif de remplacement de secrétaire de mairie ou équivalent, par le biais de la mise à disposition d'un agent, la mise en place d'un dispositif de coaching pour faciliter le retour à l'emploi, ainsi que la mise en place d'une convention de mise à disposition de personnel du service évènementiel de la Ville vers l'ARC.

D'autres mesures qui répondent aux objectifs du schéma de mutualisation, pourront être étudiées dans le courant de l'année 2025.

- **Les atténuations de produits : 21,43 M€**

Ce chapitre intègre les hypothèses suivantes :

- ⇒ **Les attributions de compensation (AC)** pour un montant de 16,58 M€ avec une diminution de 163 k€ par rapport à 2024 pour tenir compte de l'impact à mi année du transfert du complexe piscine / patinoire sur l'attribution de compensation de la Ville de Compiègne

Ce montant tient compte de la prise de compétence « Eaux pluviales urbaines » par l'agglomération depuis le 1er janvier 2020.

- ⇒ **La dotation de solidarité communautaire** : A ce stade une enveloppe de 1,56 M€ est prévue au projet de budget.
- ⇒ **Le prélèvement du FPIC** pris en charge dans sa totalité par l'ARC pour 1,7 M€ (montant prévisionnel), stabilité par rapport aux crédits ouverts 2024
- ⇒ **Les dégrèvements sur contributions directes** : 0,05 M€ (montant estimé en fonction du réel 2023)
- ⇒ Et enfin **le reversement sur FNGIR** pour 1,54 M€ (montant prévisionnel) équivalent à celui de 2024

- **Autres charges de gestion courante : 9,28 M€**

Ce chapitre budgétaire est stable par rapport à 2024. Il intègre notamment :

- ⇒ Les indemnités + les formations des élus : 431 K€
- ⇒ La contribution de l'ARC au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) s'élèverait à 4,01 M€ contre 3,95 M€ en 2024
- ⇒ 50 K€ pour les créances admises en non-valeur
- ⇒ L'enveloppe des subventions accordées pour 812 K€
- ⇒ La participation de 3,1 M€ aux budgets annexes :

Budget	Crédits ouverts 2021	Crédits ouverts 2022	Crédits ouverts 2023	Propositions 2024	Propositions 2025	Ecart 2025/2024
AERODROME	26 150	0	0	0	0	0
TOURISME	409 800	258 644	162 573	210 425	221 853	11 428
HDP	241 847	124 860	169 653	168 524	201 509	32 985
RPA	0		0	0		0
GDV	675 090	716 114	692 237	692 000	719 011	27 011
Aménagement	0	1 000 000	1 000 000	2 000 000	2 000 000	0
Déchets	0	0	0	0	0	0
	1 352 887	2 099 618	2 024 462	3 070 949	3 142 373	71 424

Conformément au PPI (plan pluriannuel d'investissement 2022-2026), qui a été approuvé lors du conseil d'agglomération du 19 décembre 2024, il est prévu pour 2025 une participation du budget principal au budget Aménagement de 2 M€.

- **Les charges financières : 699 K€.** Il s'agit des intérêts sur les emprunts en cours. La diminution est due au désendettement :

Budget	Capital restant dû (CRD) en début 2024	Remboursement en capital 2024	Nouvel emprunt 2024	Capital restant dû (CRD) en début 2025	Remboursement en capital 2025	Besoin d'emprunt prévisionnel	CRD prévisionnel en fin 2025	Evolution du CRD 2024 (début-fin de période)	Evolution du CRD 2025 (début-fin de période)
Principal	25 602 248	2 925 630		22 676 619	2 508 356	2 773 774	22 942 037	-2 925 630	265 418

- **Les charges exceptionnelles : 50 K€**

Seules sont maintenues au chapitre 67 les opérations spécifiques. En l'occurrence, il s'agit ici des titres annulés sur exercices antérieurs.

- **Opération d'ordre de transfert entre sections: 5 M€.**

Il s'agit des dotations aux amortissements qui ont été estimées selon le règlement financier.

- **Virement à la section d'investissement : 12,88 M€.**

Le virement prévisionnel à la section d'investissement est de 12,88 M€ en 2025 contre 13,72 M€ en 2024, compte des résultats antérieures reportés de 10,08 M€. Il permet ainsi de financer une partie du besoin de financement de la section d'investissement, tout en limitant l'emprunt.

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	60 295 622	60 901 817
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	52 272 762	54 280 344
Epargne brute (3)=(1)-(2)	8 022 860	6 621 473
Remboursement en capital (4)	2 894 912	2 935 000
Epargne nette (3)-(4)	5 127 948	3 686 473

La dynamique des recettes et la maîtrise des charges permet de dégager une épargne brute de 6,88 M€ en 2025 (8,02 M€ 2024). L'épargne diminue en raison du prélèvement de 700k€ de l'Etat au titre du DILICO, du gel des fractions de TVA (650 k€), et du transfert piscine / patinoire (600 K€).

Cette épargne permet de couvrir les remboursements d'emprunts (2,94 M€).

2. La section d'investissement

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Restes à réaliser 2024 (a)	Nouvelles propositions 2025 (b)	DOB consolidé 2025 (a)+(b)	Variation Proposition 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation Proposition 2025 - Crédits ouverts 2024 (en%)
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	1 030 000		175 000	175 000	-855 000	-83,01%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 097 908		8 551 966	8 551 966	-1 545 942	-15,31%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 875 991	1 709 128	4 480 496	6 189 624	2 313 634	59,69%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	940 677		2 773 774	2 773 774	1 833 097	194,87%
4542*	PERIL IMMINENT	73 000		75 000	75 000	2 000	2,74%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	16 017 576	1 709 128	16 056 236	17 765 364	1 747 788	10,91%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 720 551	0	12 880 664	12 880 664	-839 887	-6,12%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0	0,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	18 720 551	0	17 880 664	17 880 664	-839 887	-4,49%
	Somme :	34 738 127	1 709 128	33 936 900	35 646 028	907 901	2,61%

Les recettes d'investissement correspondent à :

- ⇒ 12,88 M€ de virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, contre 13,72 M€ en 2024.
- ⇒ 5 M€ d'opération d'ordre identique en 2024 (amortissements)
- ⇒ 175 K€ de produits de cessions
- ⇒ 8,55 M€ de dotations, fonds divers et réserves qui se décomposent comme suit :
 - 7,27 M€ d'excédent estimé de fonctionnement capitalisé en investissement (autofinancement)
 - 1,28 M€ de FCTVA avec un taux de 16,404%
- ⇒ 6,19 M€ de subventions d'investissement estimées. À noter, un reste à réaliser de 1,71 M€
- ⇒ Et 2,8 M€ d'emprunt prévisionnel, soit un maintien du niveau d'endettement. A comparer au 2,04M€ inscrit au budget primitif 2024. Les crédits ouverts 2024 à 941 k€ tenaient compte de la dernière décision modificative de 2024 intégrant les ajustements de la fiscalité.

Ces recettes permettront de financer les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Restes à réaliser 2024 (a)	Nouvelles propositions 2025 (b)	DOB consolidé 2025 (a)+(b)	Variation Proposition 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation Proposition 2025 - Crédits ouverts 2024 (en%)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	8 596 412		6 550 553	6 550 553	-2 045 859	-23,80%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 995 000		2 525 000	2 525 000	-470 000	-15,69%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 952 113	592 708	2 214 760	2 807 468	-144 644	-4,90%
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	6 571 226	728 366	10 669 426	11 397 791	4 826 566	73,45%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 350 124	728 818	5 581 850	6 310 668	-1 039 456	-14,14%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 901 132	380 649	4 365 784	4 746 433	-154 700	-3,16%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40 000		0	0	-40 000	
4541*	PERIL IMMINENT	75 811		75 000	75 000	-811	-1,07%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	33 481 818	2 430 541	31 982 373	34 412 914	931 095	2,78%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 256 308	0	1 233 114	1 233 114	-23 194	-1,85%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	1 256 308	0	1 233 114	1 233 114	-23 194	-1,85%
	Somme :	34 738 127	2 430 541	33 215 487	35 646 028	907 901	2,61%

- ⇒ 6,55 M€ de déficit d'investissement prévisionnel reporté de l'exercice 2024
- ⇒ 2,53 M€ de remboursement de la dette
- ⇒ 1,23 M€ d'opération d'ordre (amortissements)
- ⇒ 11,4 M€ de subventions d'équipement versées (avec les reports) : A noter que les propositions 2025 tiennent compte des restes à réaliser 2024

Bénéficiaires	Objet	Propositions 2025 (a+b)
SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSÉE (204112)		
UTC (opération 912)	Plan de relance et PG3	
Fonds ANAH reversés aux propriétaires privés	Subventions ANAH vers privées OPAH/OPAH RU (Suite à la Convention DLC3)	2 000 000,00
TOTAL (204112)		2 000 000,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041411)		
Communes membres	Participation aux études des communes pour le passage en régie de leurs cantines	25 200,00
TOTAL (2041411)		25 200,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041632)		
Tourisme	participation à l'investissement	439 266,00
SMPF	participation à l'investissement	100 000,00
Transport	participation à l'investissement	2 000 000,00
ZAE Champ Dolant	participation à l'investissement	5 303,81
TOTAL (2324)		2 544 569,81
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041722)		
Convention de financement Liaison ferroviaire Roissy-Picardie		539 856,00
TOTAL (2041722)		539 856,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (204182)		
Subventions d'Etat aux organismes HLM	Subventions déléguées de l'Etat aux LLS	2 000 000,00
	Aides propres communautaires aux LLC	200 000,00
	Subventions aux bailleurs ANRU 2	580 000,00
TOTAL (204182)		2 780 000,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (2041412)		
Communes membres	Aide aux communes	519 853,43
Communes membres	Nouveau fonds de concours selon règlement (délibérations 14/12/2023 et 11/7/2024)	1 701 432,71
Communes membres	Aides acquisitions caméras	145 000,00
Compiègne	Stade Petit poisson	95 000,00
Compiègne	Taxe hippique	95 000,00
A définir	Terrain Synthétique	400 000,00
TOTAL (2041412)		2 956 286,14
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSÉES (20422)		
Association des Amis de l'Abbatiale de Saint-Jean-Aux-Bois		2 000,00
Provision aides sur projets d'implantation	Subvention pour création de nouveaux emplois	218 000,00
Particuliers	Opération façade	31 879,50
	Aides ARC pour le SPEE- pass-copro- pass réno individuel	40 000,00
Aides ARC aux copropriétés		45 000,00
Aides ARC droit commun		100 000,00
FISAC		115 000,00
TOTAL (20422)		551 879,50
TOTAL DES FONDS DE CONCOURS ET DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		11 397 791,45

À noter que les fonds de concours ont fait l'objet d'un règlement qui a été adopté lors du Conseil d'agglomération du 14/12/2023, actualisé lors du conseil du 11 juillet 2024.

L'augmentation significative des subventions d'équipements (+4 M€) résulte de l'intégration de la délégation des aides à la pierre. Désormais, l'ARC se substitue à l'État pour décider de l'attribution des aides publiques – à l'exception des aides ANRU – en faveur de la construction, de l'acquisition, de la réhabilitation et de la démolition des logements locatifs sociaux et des logements foyers. Cette délégation concerne également la location-accession, la rénovation de l'habitat privé et la création de places d'hébergement. L'ARC est également chargée de notifier ces aides aux bénéficiaires. Cette mesure est neutre pour la collectivité, le montant correspondant étant inscrit en recette.

⇒ **13,86 M€ d'opération d'investissement (chapitres 20, 21 et 23) contre 15,20 M€ en 2024 dont** : A noter que les propositions 2025 tiennent compte des restes à réaliser 2024.

Opérations	DOB 2025
6EME RHC PLATEAU MARGNY	530 620,80
BANQUE ALIMENTAIRE	36 000,00
BASSIN CARRIERE DE CHOISY FOUILLES ARCHEOLOGIQUES	393 085,61
BATIMENT ARCHIVES	89 140,10
BMX INTERNATIONAL	0,00
EAUX PLUVIALES	951 697,02
ECOLE DE LA PRAIRIE	7 800,00
ECOLES	135 837,95
EQUIPEMENTS SPORTIFS GYMNASES	411 855,60
EVENEMENTIEL	78 450,00
EXTENSION SALLE MARCEL GUERRIN	40 000,00
GARAGE SOLIDAIRE	217 500,00
GRANDES ECURIES DU ROY	395 855,40
HALLE DE SPORT DE LA CROIX ST OUEN	10 000,00
LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	208 760,00
PARKING (dont Bâtiment Clésience rue Amiens	204 611,61
PAVILLON ENTREE EEM	1 503,99
PLAN VELO	2 304 574,47
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	2 000,00
RESERVES FONCIERES	2 078 400,00
SERVICE INCENDIE	11 000,00
SERVICES GENERAUX	2 016 019,66
ZONE DE LOISIR DE CLAIROIX	412 916,67
TRANSFERTT COMPLEXE PISCINE	100 000,00
TRAVAUX DANS LES ZAE	841 847,35
TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUTA	15 000,00
TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE	30 000,00
TRAVAUX ECONOMIE D'ENERGIE	450 000,00
TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	696 695,20
TRAVAUX PROCEDURES PERILS	18 000,00
TREMIE PRAIRIE	665 160,00
VIDEOPROTECTION	510 237,84
TOTAL	13 864 569,27

À noter que la ligne pour les services généraux concerne notamment la DCSI (acquisition de câblages, progiciels et de matériels informatiques), des études diverses (bassin, passerelle, diverses études, etc.), et le schéma de gestion des eaux pluviales.

Le niveau de dépenses d'équipement est conforme au PPI 2025 adopté lors du conseil du 19 décembre 2024.

3. Plan Pluriannuel d'Investissement

L'ARC s'est dotée d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) actualisé et adopté par les élus lors du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) élaboré sur la période 2024 - 2030 résulte d'un travail de fonds conduit en concertation avec l'ensemble des communs membres.

Il fait l'objet d'actualisations régulières.

B. PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET AMENAGEMENT

Malgré les contraintes budgétaires, le projet du budget aménagement pour l'année 2025 traduit l'engagement de l'agglomération de la région de Compiègne à :

- Poursuivre le développement équilibré de notre territoire;
- Concrétiser des opérations à forte valeur ajoutée en matière d'emploi et de logement;
- Et limiter le recours à la dette.

Le budget aménagement est caractérisé par son mode de gestion comptable. Les investissements réalisés, n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine de la collectivité, sont comptabilisés en section de fonctionnement associés à une gestion de stocks.

En 2025, les investissements se concentreront principalement sur l'acquisition de terrains, les études et les travaux, pour un montant total de 16,69 M€. Ces dépenses concerneront essentiellement les zones de la Prairie II, la ZAC du Camp des Sablons, l'ANRU et la ZAC d'Aiguisy. Par ailleurs, le remboursement de la dette, intérêts inclus, s'élèvera à 2 M€.

Le financement de ces dépenses sera assuré par :

- Des ventes à hauteur de 11,05 M€,
- Des subventions s'élevant à 2,7 M€,
- Une participation au budget principal de 2 M€,
- Un excédent provisoire de clôture 2024 de 263 k€,
- Et un emprunt complémentaire de 2,8 M€.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'équilibre du budget 2025 :

1. La section de fonctionnement

a) *Détail des recettes*

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	27 616 927	32 090 409	4 473 482	16,20%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 369 034	11 051 144	5 682 110	105,83%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 476 054	2 699 000	-1 777 054	-39,70%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000 000	2 000 000	0	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000		-20 000	-100,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	39 482 016	47 840 553	8 358 538	21,17%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	18 102 241	17 640 414	-461 827	-2,55%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT	497 200	500 000	2 800	0,56%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	18 599 441	18 140 414	-459 027	-2,47%
	Somme :	58 081 457	65 980 967	7 899 510	13,60%

- ⇒ 32,09 M€ de résultat prévisionnel de fonctionnement reporté. Ce montant sera ajusté en fonction du résultat de clôture 2024
- ⇒ 17,64 M€ d'opération d'ordre de transfert entre sections. Il s'agit des écritures de stock que nous retrouvons également en recette d'investissement.
- ⇒ 500 K€ d'opération d'ordre à l'intérieur de la sous fonction. Il s'agit des transferts de charges financières.
- ⇒ 2 M€ de produits de gestion courante correspondant à la participation du budget principal : Conformément au PPI (plan pluriannuel d'investissement 2026-2030), qui a été approuvé lors du conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.
- ⇒ 11,05 M€ de ventes prévisionnelles et 2,7 M€ de subventions, dont le détail est le suivant :

ZONES	Ventes	Subventions	Total
Derrière Les Jardins - Lacroix Saint Ouen	104 800		104 800
Le Maubon - Choisy au Bac	504 600		504 600
Les Roses de Picardie - Quartier gare - Margny	1 092 500		1 092 500
ZH 25ème RGA - Camps des Sablons - Compiègne	2 333 274		2 333 274
ZH Ecole Etat Major - Compiègne			0
La Prairie II - Venette/Margny	700 800	1 240 000	1 940 800
ANRU	265 000	1 459 000	1 724 000
ZI LE MEUX			0
Bois de Plaisance - Venette	3 300 000		3 300 000
La Petite Couture - Clairoix	237 500		237 500
Parc Scientifique	210 000		210 000
La planchette - Clairoix	1 050 000		1 050 000
Catimel	200 000		200 000
Zone Parc d'Aiguisy	660 000		660 000
Pôle de développement des hauts de Margny et ZA des Plateaux ou Muid Marcel	392 670		392 670
Somme :	11 051 144	2 699 000	13 750 144

A noter que les subventions pour la Prairie II et l'ANRU sont en décalage avec les dépenses, compte tenu des délais de montage des demandes de paiement des dossiers.

b) Détail des dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 793 089	16 695 046	-98 043	-0,58%
66	CHARGES FINANCIERES	497 200	500 000	2 800	0,56%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 583	118 215	116 632	7 370,05%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	17 291 872	17 313 261	21 390	0,12%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	36 319 006	29 497 284	-6 821 721	-18,78%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 973 379	18 670 421	14 697 042	369,89%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT	497 200	500 000	2 800	0,56%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	40 789 585	48 667 706	7 878 121	19,31%
	Somme :	58 081 457	65 980 967	7 899 510	13,60%

⇒ 16,7 M€ de dépenses d'aménagement (charges à caractère général) prévues en 2024 :

ZONES	Acquisitions	Etudes	Travaux	Total
Zone Industrielle Le Meux		10 000,00	200 000,00	210 000,00
Parc Scientifique			32 710,55	32 710,55
Pole de développement des hauts de Margny	71 500,00	20 000,00	47 889,55	139 389,55
Valadan - Clairoix	800 000,00	50 000,00	150 000,00	1 000 000,00
Bois de Plaisance - Venette			418 053,00	418 053,00
La Prairie 2 - venette/Margny		133 219,20	1 357 719,51	1 490 938,71
Les Jardins - Lacroix Saint Ouen		10 000,00	246 756,62	256 756,62
Le Maraiquet - Janville			50 000,00	50 000,00
Centre Bourg Saint Sauveur	1 059,98			1 059,98
Les Roses de Picardie - Quartier gare - Margny		521 400,00		521 400,00
Le Maubon - Choisy Au Bac		35 000,00	358 059,50	393 059,50
La Petite Couture - Clairoix		30 566,00	200 000,00	230 566,00
25ème RGA Camps des Sablons - Compiègne		20 000,00	2 057 075,30	2 077 075,30
Ecole d'Etat Major - Compiègne		25 000,00	400 014,75	425 014,75
Eco quartier Jaux		50 000,00		50 000,00
Zone Parc d'Aiguisy	10 000,00	20 000,00	2 750 000,00	2 780 000,00
ANRU	93 000,00	101 950,00	3 518 747,26	3 713 697,26
La planchette - Clairoix	852 000,00	20 000,00	850 200,00	1 722 200,00
La grande couture - Clairoix	350 000,00	100 325,00		450 325,00
Quartier les Moulins - Verberie		50 000,00		50 000,00
Catimel - Bellicart	550 000,00	30 000,00		580 000,00
Opération Leclerc Venette		100 000,00		100 000,00
Frais bancaires				2 800,00
Somme :	2 727 559,98	1 327 460,20	12 637 226,04	16 695 046,22

- ⇒ 500 K€ de charges financières transférées
- ⇒ 29,5 M€ de virement à la section investissement
- ⇒ 18,67 M€ d'opérations d'ordre de transferts entre sections. Il s'agit des écritures de stocks

2. La section d'investissement

a) Détail des recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 897 514	2 809 981	912 467	48,09%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	1 897 514	2 809 981	912 467	48,09%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	36 319 006	29 497 284	-6 821 721	-18,78%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 973 379	18 670 421	14 697 042	369,89%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	40 292 385	48 167 706	7 875 321	19,55%
	Somme :	42 189 899	50 977 687	8 787 788	20,83%

- ⇒ 29,5 M€ de virement de la section de fonctionnement
- ⇒ 18,67 M€ d'opération d'ordre de transferts entre sections. Il s'agit des écritures de stocks

- ⇒ 2,8 M€ de nouvel emprunt à comparer au 1,5 M€ de remboursement du capital soit un endettement de 1,3 M€, ce qui est conforme au plan pluriannuel d'investissement adopté au conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

b) *Détail des dépenses*

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	22 577 658	31 827 273	9 249 615	40,97%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 510 000	1 510 000	0	0,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	24 087 658	33 337 273	9 249 615	38,40%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	18 102 241	17 640 414	-461 827	-2,55%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	18 102 241	17 640 414	-461 827	-2,55%
	Somme :	42 189 899	50 977 687	8 787 788	20,83%

31,83 M€ de solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

- ⇒ 17,64 M€ d'opération d'ordre de transferts entre sections. Il s'agit des écritures de stock
 ⇒ 1,5 M€ de remboursement de la dette

3. Plan Pluriannuel d'Investissement

L'ARC s'est dotée d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) actualisé et adopté par les élus lors du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) élaboré sur la période 2024 - 2030 résulte d'un travail de fonds conduit en concertation avec l'ensemble des communs membres.

Il fait l'objet d'actualisations régulières.

C. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET RESIDENCE POUR PERSONNE AGEES

En 2025 le budget RPA s'équilibre en fonctionnement et en investissement sans participation du budget principal.

Les loyers permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement.

L'excédent d'investissement de 202 K€ permet de couvrir les dépenses d'équipement 2025.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	89 210	119 295	30 085	33,72%
013	ATTENUATION DE CHARGES	5 000		-5 000	-100,00%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	116 000	113 000	-3 000	-2,59%
73	IMPOTS ET TAXES	0		0	#DIV/0!
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	288 000	239 000	-49 000	-17,01%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0		0	#DIV/0!
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	498 210	471 295	-26 915	-5,40%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 560	1 560	0	0,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	1 560	1 560	0	0,00%
	Somme :	499 770	472 855	-26 915	-5,39%

Le montant du loyer est réparti comme suit:

- ⇒ Il n'a pas été prévu d'augmentation des loyers 2025. La recette ainsi inscrite s'élève à 230 k€.
- ⇒ Le montant des charges mensuelles, comprenant la fourniture de l'eau froide, de l'eau chaude, du chauffage, de l'électricité, du personnel, de l'entretien des parties communes et des contrats de maintenance. Cette refacturation représente 113 k€ pour 2024 (chapitre 70 – Produits des services),

Le montant des recettes 2025 est en légère baisse, en raison d'une participation du budget principal en 2024 de 50 K€ non reconduite en 2025. Elle était destinée à des opérations d'entretien de l'ascenseur.

Ces recettes et le résultat de fonctionnement reporté estimé de 2024 permettent de financer :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	257 992	244 845	-13 147	-5,10%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	50 000	45 000	-5 000	-10,00%
022	DEPENSES IMPREVUES	0	0	0	#DIV/0!
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	#DIV/0!
66	CHARGES FINANCIERES	64 680	53 810	-10 870	-16,81%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500	1 000	500	100,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 000	4 000	0	0,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	377 172	348 655	-28 517	-7,56%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	47 998	49 200	1 202	2,50%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	74 600	75 000	400	0,54%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	122 598	124 200	1 602	1,31%
	Somme :	499 770	472 855	-26 915	-5,39%

- ⇒ 245 k€ de charges à caractère général, soit une baisse de 13 K€ (-5,1%) par rapport à 2024.
- ⇒ 45 k€ de charges de personnel. Cela correspond à un agent à temps complet. A noter en 2024, le remplacement de l'agent en arrêt maladie une partie de l'année.
- ⇒ 54 k€ de charges financières contre 64 k€ en 2024.
- ⇒ 1 k€ de charges exceptionnelles pour les éventuelles annulations sur titres sur exercices antérieurs.
- ⇒ 75 k€ d'amortissements, stables par rapport à 2024.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	201 805	201 805	#DIV/0!
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	28 362		-28 362	-100,00%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	265 000		-265 000	-100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 000	5 000	0	0,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	298 362	206 805	-91 557	-30,69%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	47 998	49 200	1 202	2,50%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	74 600	75 000	400	0,54%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	122 598	124 200	1 602	1,31%
	Somme :	420 960	331 005	-89 955	-21,37%

- ⇒ L'excédent d'investissement capitalisé prévisionnel (202 k€) sera ajusté après la clôture de l'exercice 2024. Il s'est constitué grâce à la participation du budget principal constatée en 2024 pour financer le remplacement de la chaudière. Il servira ainsi au paiement du solde du marché de travaux pour la chaudière restant à réaliser sur le début de l'année.
- ⇒ Pas de participation du budget principal en 2025. En 2024, elle s'élevait à 265 k€ pour le remplacement de la chaudière
- ⇒ 5 k€ de cautions
- ⇒ Les opérations d'ordre (amortissements) pour 75 k€
- ⇒ Le virement de la section de fonctionnement pour 49 k€ contre 48 k€ en 2024

Ces recettes permettent de financer les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	25 145	0	-25 145	-100,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	78 100	58 000	-20 100	-25,74%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 000	7 680	-17 320	-69,28%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	291 155	263 765	-27 390	-9,41%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	419 400	329 445	-89 955	-21,45%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 560	1 560	0	0,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	1 560	1 560	0	0,00%
	Somme :	420 960	331 005	-89 955	-21,37%

- ⇒ Le remboursement d'emprunts pour 58 k€
- ⇒ Des études thermiques et diagnostiques amiante pour 25 k€ étaient prévues en 2024.
- ⇒ 271 k€ de travaux dont 202 k€ pour le solde du marché pour le remplacement de la chaudière.
- ⇒ 1,56 k€ d'amortissement des subventions

3. Plan pluriannuel d'investissement

Les dernières chambres ayant été rénovées, il n'est pas prévu de gros travaux sur les prochaines années. Les investissements concerneront donc principalement des travaux de réfection courants.

D. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET TRANSPORT

Bilan 2024 :

L'année 2024 subit en année pleine l'indexation d'environ 12% appliquée au 15 juillet 2023. Cette évolution a représenté à elle seule un surcoût de l'ordre de 900 000€ TTC. Le ralentissement de l'inflation associé à la forte baisse des carburants constatée en 2024 a permis de limiter l'indexation du marché Transports en 2024 à 1%.

Ces évolutions cumulées ont pu être compensées par un Versement Mobilité qui augmente légèrement cette année de l'ordre 1% pour atteindre 7,8 M€ en 2024. Les augmentations cumulées du VM en 2023 et 2024 représentent environ 1 000 000€ par rapport au VM 2022.

Des améliorations de services TIC ont été mises en œuvre, en particulier pour la desserte de zone d'activité Bois de Plaisance 2 et le quartier de la Prairie 2.

Le service vélo TIC a été doté en fin d'année d'un nouveau box de stationnement sécurisé installé au sud de Compiègne.

Le marché AlloTIC arrivé à échéance au 31 décembre 2024 a fait l'objet d'une consultation en 2024. Le résultat de cette consultation est un maintien du tarif kilométrique à 2.34€/H.T. en 2025.

Le verdissement du parc continue avec l'arrivée de 2 nouveaux bus GNV. Pour rappel, ces véhicules permettent une réduction de l'ordre de 50% des émissions de gaz à effet de serre, et de près de 2/3 des rejets de particules fines.

En ce qui concerne les travaux du PEM inscrits au budget annexe Transports depuis 2024, les travaux programmés sur la face Nord et le carrefour Solferino – Clermont ont été exécutés pour 2 620 000€ TTC sur les 2 760 000€ inscrits au budget.

Objectifs 2025

Assurer la maîtrise budgétaire avec la prise en compte des travaux programmés pour le PEM.

Maintenir le niveau de subventions attendues du SMTCO suite aux évolutions à la baisse de celles-ci en 2024.

Veiller au maintien et à l'amélioration de la qualité de service (garantir le respect des contrats d'exploitation, renouvellement des équipements aux points d'arrêts, ...).

Poursuivre la démarche de verdissement des véhicules du réseau TIC en accélérant l'acquisition de nouveaux bus au GNV (3 bus seront remplacés en 2025 au lieu de 2 précédemment).

Garantir le bon fonctionnement des services Vélo TIC et s'assurer de l'adéquation de l'offre aux besoins à moyen terme sur un service plébiscité.

Mettre en service le nouveau box de stationnement sécurisé de 30 places.

Renouveler une partie des vélos du service Vélo TIC.

Mettre en œuvre la desserte de l'extension de la zone d'activités des Hauts de Margny et de la ZAC du Camps des Sablons à la fin des travaux de voirie, prévue en septembre.

Organiser l'anniversaire des 50 ans de la gratuité du réseau de transports, à l'automne 2025.

Ainsi, le projet du budget transport 2025 est marqué cette année par :

- Une montée en puissance des travaux du Pôle d'Echange Multimodal financé par les subventions et la participation du budget principal

- L'accélération du renouvellement des bus :

Cette année, il vous est proposé d'accélérer le renouvellement de la flotte de bus avec l'acquisition de trois bus GNV, contre deux les années précédentes. Cette initiative vise à optimiser l'utilisation des excédents antérieurs, l'obtention de la subvention SMTCO. Par ailleurs, cette stratégie permet d'anticiper et de maîtriser l'augmentation annuelle des coûts d'acquisition des véhicules, que nous avons déjà constatée sur ces 3 dernières années.

1. La section de fonctionnement

Il est à noter que les recettes réelles de fonctionnement couvrent les dépenses récurrentes de fonctionnement (hors exceptionnel).

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 205 696	2 770 799	-2 434 897	-46,77%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	52 000	53 000	1 000	1,92%
73	IMPOTS ET TAXES	7 700 000	8 000 000	300 000	3,90%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 075 450	2 063 994	-11 456	-0,55%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	40 000	27 000	-13 000	-32,50%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 300	5 300	-5 000	-48,54%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	15 083 446	12 920 093	-2 163 352	-14,34%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	115 300	180 500	65 200	56,55%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	115 300	180 500	65 200	56,55%
	Somme :	15 198 746	13 100 593	-2 098 152	-13,80%

Les recettes de fonctionnement concernent :

- ⇒ 2,77 M€ d'excédent prévisionnel de fonctionnement reporté de 2024 (montant à ajuster après la clôture de l'exercice 2024). La consommation de l'excédent est liée aux travaux financés pour le pôle gare en 2024
- ⇒ 53 k€ de prestations facturées aux usagers, stable par rapport 2024,
- ⇒ 8 M€ de versement transport (VT), en augmentation de 300K€ par rapport à 2024, soit +3,9%. Cette augmentation est liée au constat de ce qui a été encaissé en 2024 et **qui montre la dynamique positive de notre tissu économique.**
- ⇒ 2,06 M€ de subventions qui se décomposent de la manière suivante :
 - 1,65 M€ de contribution au fonctionnement des transports scolaires versés par le conseil régional,
 - 409 k€ de subventions du SMTCO, en diminution de 11 k€ par rapport à 2024. Les subventions SMTCO devraient être en diminution progressive sur les prochaines années. Cette diminution est pour le moment largement compensée par la hausse du versement transport **due au dynamisme du territoire.**
- ⇒ 27k€ de compensation du versement mobilités versée par l'URSSAF en compensation des pertes de recettes pour les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). Ce montant tient compte du niveau constaté en 2024.
- ⇒ 5,3 k€ de produits exceptionnels. Cette enveloppe concerne les pénalités reçues et tient compte du niveau constaté en 2024.
- ⇒ 180,5 k€ d'opération d'ordre (amortissement des subventions) en augmentation suite à la constatation des dotations aux amortissements des bus achetés les années précédentes

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 211 007	9 374 249	163 242	1,77%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	500 000	500 000	0	0,00%
022	DEPENSES IMPREVUES	100 000	0	-100 000	-100,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	443 489	0	-443 489	-100,00%
66	CHARGES FINANCIERES	6 390	1 356	-5 034	-78,78%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 134 564	1 925 441	-209 123	-9,80%
68	DOTATION AUX PROVISION	93		-93	-100,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	12 395 543	11 801 046	-594 497	-4,80%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 353 203	799 548	-1 553 655	-66,02%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	450 000	500 000	50 000	11,11%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	2 803 203	1 299 548	-1 503 655	-53,64%
	Somme :	15 198 746	13 100 593	-2 098 153	-13,80%

- ⇒ 9,37 M€ de charges à caractère général, soit une augmentation par rapport à 2024 de 163 k€ (+1,77%). Ce poste est constitué à plus de 99% par les contrats de prestations de services
- ⇒ 500 k€ de charges de personnel, identique à 2024.
- ⇒ 1,36 k€ de charges financières, en diminution de 5 k€
- ⇒ 1,93 M€ de charges exceptionnelles : réserves en prévision des futures dépenses du pôle d'échange multimodal et du renouvellement des bus, et sous réserve de l'évolution du versement transport.
- ⇒ 800 k€ de virement à la section investissement
- ⇒ 500 k€ d'amortissements, soit +11,11% (50 k€) de plus qu'en 2024

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	9 877 750	10 149 294
Dépenses réelles de fonctionnement (2) Hors dépenses exceptionnelles	10 260 979	9 875 605
Epargne brute (3)=(1)-(2)	-383 229	273 690
Remboursement en capital (4)	264 600	222 439
Epargne nette (3)-(4)	-647 829	51 251

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2025 l'épargne brute s'établirait à + 274 k€ (- 383 k€ en 2024). L'amélioration de l'épargne est principalement liée à l'augmentation du versement transport et à la régularisation de TVA financée l'année dernière et que nous ne retrouvons pas cette année.

Cette épargne couvre le remboursement de la dette.

A noter que l'épargne brute réelle prévisionnelle 2024 s'élèverait à + 1,64 M€.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	346 797	0	-346 797	-100,00%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	223 566	2 823 584	2 600 018	1 162,98%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 460 675	5 523 279	4 062 604	278,13%
024	PRODUITS CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0	88 564	88 564	#DIV/0!
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	2 031 038	8 435 427	6 404 389	315,33%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 353 203	799 548	-1 553 655	-66,02%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	450 000	500 000	50 000	11,11%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	2 803 203	1 299 548	-1 503 655	-53,64%
	Somme :	4 834 241	9 734 975	4 900 733	101,38%

- ⇒ Le solde d'exécution prévisionnel reporté de 2024 est un déficit que nous retrouvons dans les dépenses d'investissement
- ⇒ 2,52 M€ d'excédents prévisionnels de fonctionnement capitalisés (montant à ajuster après la clôture de l'exercice 2024)
- ⇒ 300 k€ de FCTVA ajusté en fonction des investissements 2025
- ⇒ Les subventions : 3,5 M€ (dont 804 K€ de restes à réaliser de 2024) pour l'achat de bus et pour le pôle d'échange multimodal,
- ⇒ 2 M€ de participation du budget principal pour le financement des travaux du Pôle d'Echange Multimodal,
- ⇒ 88 k€ de produits de cession des 6 bus remplacés
- ⇒ 799 K€ de virement de la section de fonctionnement
- ⇒ Les dotations aux amortissements : 500 k€

Ces recettes permettront de financer les principales dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	1 804 000	1 804 000	#DIV/0!
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	264 600	222 439	-42 161	-15,93%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000	1 000	-1 000	-50,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 692 341	2 150 884	458 543	27,10%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 760 000	5 376 152	2 616 152	94,79%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	4 718 941	9 554 475	4 835 534	102,47%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	115 300	180 500	65 200	56,55%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	115 300	180 500	65 200	56,55%
	Somme :	4 834 241	9 734 975	4 900 734	101,38%

- ⇒ Le solde d'exécution prévisionnel de la section d'investissement reporté 2024 est de 1,8 M€ contre un excédent comptabilisé en recette en 2024
- ⇒ Le remboursement en capital des emprunts en cours : 222 k€
 - Dont le remboursement en capital de l'avance VT : 87,5 k€. Pour mémoire, l'ARC a candidaté fin 2020 au dispositif de soutien des AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité), mis en place par l'État. Ce soutien a permis d'encaisser une avance égale à 8% du versement mobilité 2019, soit 524 636€. Cette avance sera remboursée sur une durée de 6 ans depuis 2022.
- ⇒ Les investissements (chapitre 21) à hauteur de 2,15 M€ qui sont notamment :
 - 828 K€ de restes à réaliser concernant principalement les bus commandés en fin d'année et des abris vélos
 - 1,28 M€ pour l'achat de 3 bus
 - 20 K€ de poteaux d'arrêt
 - 25 k€ pour l'achat de 50 vélos
 - 2,5 k€ de matériels divers
- ⇒ Les immobilisations en cours pour 5,38 M€ concernent le programme de travaux pour le pôle d'échange multimodal pour 2024 (dont 696 k€ de restes à réaliser)
- ⇒ Les opérations d'ordre (amortissement des subventions) : 180,5 k€

3. Plan pluriannuel d'investissement

La stratégie du budget transport sur les années 2026 à 2030 est de :

- Contribuer aux travaux du pôle gare. Ces travaux seront financés par les subventions et la participation du budget principal à hauteur de 2 M€ par an sur 3 ans à partir de 2025. Cette participation rentre dans le cadre du PPI du budget principal actualisé en décembre 2024. Il fera l'objet d'une prochaine actualisation l'année prochaine.
- Continuer le renouvellement de la flotte de bus : 15 bus sont à renouveler, 9 le seront à la fin 2025. Il sera à étudier le rythme du renouvellement entre 2, 3 bus par an, voire plus.

Objectifs du BP 2025 :

1. Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique à l'échelle du Pays Compiégnois

a) Mission d'alignement opérationnel et organisationnel des Offices de Tourisme de l'ARC et de Pierrefonds Lisières de l'Oise pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique de la Destination Compiègne-Pierrefonds (juillet - décembre 2024 confiée à ZJS Conseils – coût de la mission : 15 000 € - portage financier par les deux OTs – subvention de 40 % par le CD60) :

- Mutualisation des moyens et mise en convergence des compétences (structuration de binômes sur les deux Offices de Tourisme),
- Réflexion sur les actions de commercialisation commune à destination des groupes et des individuels,
- Création d'une boutique en ligne « click and collect »,
- Elaboration d'un plan d'action pluriannuel : fiches action, stratégie de communication et création de nouvelles offres (formation des agents pour l'accompagnement de sorties immersives en forêt domaniale notamment ...),
- Animation conjointe du réseau des socio-pros : réflexion sur mise en place d'ateliers et d'éducteurs

b) Actions de communication et de promotion

- Diffusion des éditions touristiques à l'échelle de la destination en front office, en téléchargement via le site internet, en partenariat avec la société France Brochures System,
- Réalisation d'interview et de portraits d'acteurs touristiques pour la réalisation d'un magazine de destination digital (matériel de reportages photos et vidéos adaptés) (1300 €),
- Création d'offres de séjour semi « clés en main » selon les cibles de clientèles et les saisons,
- Représentation de la destination « hors les murs » sur les salons et événements d'ampleur régionale,
- Enrichissement du site de destination www.compiègne-pierrefonds.fr et développement des offres de randonnées via le logiciel GEOTREK (hébergement/maintenance : 8000 €) – (Participation de la CCLO à hauteur de 50 %).
- Intégration de campagnes de communication digitale menées par Hauts-de-France Tourisme selon les cibles de clientèles Happy Family et Promeneurs chaleureux (2000 €)
- Mise en place d'un logiciel commun (WeLogin) entre les deux Offices de Tourisme pour effectuer la billetterie en ligne (visites, événements ...), boutique, (3200 €)
- Démarchage et accueil des « influenceurs » spécialisés en voyage et patrimoine pour renforcer la visibilité de la destination auprès d'un public jeune et connecté, production de contenus engageants (posts, vidéos, articles) largement diffusés

sur les réseaux sociaux. Cette opération a pour objectif d'offrir une visibilité authentique et durable, touchant des centaines de milliers de personnes, avec un excellent retour sur investissement par rapport à une campagne publicitaire classique (8000 €)

c) C/ Contrat de destination 2024-2027 – accompagnement des socio-professionnels du Pays Compiégnois dans la création de nouvelles offres touristiques et obtention de financement par la Région

Elaboration et mise en œuvre du contrat de destination touristique entre l'APC, les CC de l'ARC, CCPE et CCLO avec la Région Hauts-de-France et Oise Tourisme : mise en place d'ateliers d'animation des acteurs touristiques : identifier et/ou faire émerger des projets de création de nouvelles offres répondant aux attentes des cibles de visiteurs identifiées : Happy Family et Promeneurs chaleureux (hébergements, offres de loisirs, offres revisitées de découverte du patrimoine ...).

Projet d'escape game en extérieur porté par l'Office de Tourisme de l'ARC (budget estimé : 12000 €)

2. Pérenniser les actions cofinancées par le programme France Manche Angleterre – projet EXPERIENCE

- Programmer trois visites théâtralisées « Impériale visite gui(n)dée » à destination du grand public (dates à déterminer) (9000 €),
- Booster la fréquentation de « Connaître Compiègne ! Site d'immersion historique » : flyers, promotion, campagne de communication avec une identité visuelle « percutante » (12000 €),
- Relayer la promotion des événements et manifestations sur le site de Saint-Pierre en Chastres, organiser des jeux concours.

3. Développer le tourisme fluvial, améliorer les conditions d'accueil des résidents et plaisanciers au port de plaisance:

- Poursuite des actions de prospection d'opérateurs de croisières, en collaboration avec le collectif Oise River Side (Oise Tourisme et Val d'Oise Tourisme), pour les escales à Compiègne dans le cadre du CSNE notamment,
- Accueil des croisiéristes sur la destination,
- Travaux d'aménagement sur le port de plaisance (wifi, caméra sur le parking ...) (14000 € pour bornes/wifi et caméra) – (16400 € travaux/entretien) – (Recette des loyers résidents et bateaux de passage estimée à 54000 €).
- Accompagnement, conjointement avec l'agence Oise Tourisme, des porteurs de projets pour la création de nouvelles offres en lien avec l'eau : location de bateaux électriques, Canoës kayaks ...

4. Développer l'accueil des cyclotouristes :

- Participation de l'Office de Tourisme au réseau des ambassadeurs « Les Relayers », pour l'accueil des cyclotouristes (services, kits, conseils ...),
- Labellisation de l'Office de Tourisme « Accueil vélo » - objectif : obtention en 2025 (affichage extérieur, fontaine à eau à l'accueil ...).

5. Autres missions/actions de l'Office de Tourisme :

- Visite systématique de toutes les nouvelles offres d'hébergement, rencontre des prestataires et accompagnement dans le portage de projets,
- Promotion et valorisation des prestataires de la CCPE dans le cadre de la convention ARC/OT/CCPE
- Collecte de la taxe de séjour via un outil de déclaration en ligne de la taxe de séjour via la société Nouveaux Territoires (3600 €) – (Recette estimée 2025 : 330000 €)
- Sensibilisation des communes de l'ARC et de la CCPE à l'importance de communiquer sur leurs événements/actualités relayés via les réseaux sociaux et supports de communication (Recette estimée 18 000 €)
- La contribution aux manifestations génératrices de retombées économiques sur le territoire : Paris Roubaix, Ruralité en fête, Festival des Forêts, Masters de Feu ...
- Accueils presse en lien avec Oise Tourisme et le CRT Hauts-de-France – relais sur le territoire pour la logistique, mise en relations avec les acteurs et les sites, mise à disposition de guides conférenciers...

6. Poursuite de l'aménagement de Saint Pierre en Chastres :

Dans ce budget, il est prévu de poursuivre et de finaliser les travaux sur le site de Saint Pierre en Chastres avec notamment la réhabilitation de la maison du gardien et un forage nécessaire pour l'alimentation en eau du logement. En effet, la valorisation patrimoniale de ce site remarquable et le développement de l'activité du festival des forêts nécessitent une présence humaine permanente.

7. Rendre gratuit l'accès au Site d'Immersion Historique :

Connaître Compiègne ! Site d'immersion historique, situé dans la cour du Musée Vivenel, a ouvert ses portes au public le 13 mai 2023. Cette offre touristique et culturelle a été cofinancée à hauteur de 69% par le fonds FEDER dans le cadre du projet EXPERIENCE et

Au travers d'un film d'animation, de maquettes en réalité augmentée et de dispositifs multimédias, il conte l'Histoire de l'époque gallo-romaine à l'Armistice de 1918 et propose aux visiteurs une découverte virtuelle et ludique des lieux, des collections, des personnages emblématiques de Compiègne à Pierrefonds, en alliant immersion et interaction dans l'héritage et les paysages de notre destination.

Un carnet de voyage remis au visiteur à l'issue de sa visite, le mène à la découverte des lieux physiques mis à l'honneur au cœur du SIH.

Depuis son ouverture en mai 2023, soit après 19 mois d'exploitation, le site a accueilli près de 2 000 visiteurs (entrées payantes et accès libre) pour une recette de 2 800 €.

Connaître Compiègne ! Site d'immersion historique s'apparente, par ses contenus, à un CIAP, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, dont l'accès est gratuit.

Le passage à la gratuité de son accès permettrait d'en booster la fréquentation qui rejaillirait sur celle du musée Antoine Vivenel et de le positionner comme une « bande annonce » incontournable de découverte du territoire, point de départ de visite du patrimoine de la destination

Le projet du budget tourisme s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0	0	0	#DIV/0!
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	68 520	64 500	-4 020	-5,87%
73	IMPOTS ET TAXES	300 000	360 000	60 000	20,00%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	292 243	235 000	-57 243	-19,59%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	255 237	221 853	-33 384	-13,08%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	#DIV/0!
78	REPRISES SUR PROVISIONS DEPRECIATIONS	0	2 511	2 511	#DIV/0!
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	916 000	883 864	-32 136	-3,51%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17 579	10 132	-7 447	-42,36%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	17 579	10 132	-7 447	-42,36%
	Somme :	933 579	893 996	-39 583	-4,24%

- ⇒ 65 K€ de produits des services qui correspondent aux droits de stationnement au Port de Plaisance, aux droits d'escale au Port de Plaisance et à la billetterie pour le Festival Paroles
- ⇒ La taxe de séjour : 360 K€, contre 300 K€ en 2024, soit +60k€ (20%), niveau constaté en 2024 qui reflète un dynamisme touristique du territoire
- ⇒ 235 K€ de dotations, subventions et participation, notamment pour le financement du festival paroles
- ⇒ 222 K€ de participation du budget principal contre 255 K€ en 2024. La participation du budget principal est ajustée en fin d'année en fonction de l'état d'avancement de l'exécution budgétaire.
- ⇒ L'amortissement des subventions pour 10 k€

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 474	0	-2 474	-100,00%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	398 365	358 990	-39 375	-9,88%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	341 093	315 639	-25 454	-7,46%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	101 035	142 638	41 603	41,18%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 667		-13 667	-100,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	2 893		-2 893	-100,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	859 528	817 267	-42 261	-4,92%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	74 051	76 729	2 678	3,62%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	74 051	76 729	2 678	3,62%
	Somme :	933 579	893 996	-39 583	-4,24%

- ⇒ 359 K€ de charges à caractère général : il s'agit principalement des dépenses pour le Festival Paroles organisé à partir de 2024 par l'ARC (200 K€). Ce montant sera financé par les subventions de l'Etat, de la région, du département, de la CCLO, de la CCPV, etc.
- ⇒ 316 K€ de charges de personnel.
- ⇒ 142 K€ de subventions à verser
- ⇒ 76 K€ d'amortissements,

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	916 000	883 864
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	859 528	817 267
Epargne brute (3)=(1)-(2)	56 472	66 597
Remboursement en capital (4)	0	0
Epargne nette (3)-(4)	56 472	66 597

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2025 l'épargne brute s'établirait à 66 k€ légèrement mieux qu'en 2024.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Restes à réaliser 2024 (a)	Nouvelles propositions 2025 (b)	DOB consolidé 2025 (a)+(b)	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00			0,00	0,00	#DIV/0!
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	20 000,00		55 000,00	55 000,00	35 000,00	175,00%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	592 806,20	12 510,59	507 902,00	520 412,59	-72 393,61	-12,21%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	612 806,20	12 510,59	562 902,00	575 412,59	-37 393,61	-6,10%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	74 051,27		76 729,00	76 729,00	2 677,73	3,62%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	74 051,27	0,00	76 729,00	76 729,00	2 677,73	3,62%
	Somme :	686 857,47	12 510,59	639 631,00	652 141,59	-34 715,88	-5,05%

- ⇒ 55 K€ de FCTVA contre 20 K€ en 2024.
- ⇒ 508 k€ de participation du budget principal contre 369 K€ en 2024 La participation du budget principal est ajustée en fin d'année en fonction de l'état d'avancement de l'exécution budgétaire.
- ⇒ 77 K€ d'amortissements

Ces recettes permettront de financer 640 k€ de dépenses d'investissements :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Restes à réaliser 2024 (a)	Nouvelles propositions 2025 (b)	DOB consolidé 2025 (a)+(b)	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	134 342,67			0,00	-134 342,67	-100,00%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	82 660,72	31 923,12	0,00	31 923,12	-50 737,60	-61,38%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 385,45	18 510,45	26 600,00	45 110,45	11 725,00	35,12%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	418 889,85	9 976,22	555 000,00	564 976,22	146 086,37	34,87%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	669 278,69	60 409,79	581 600,00	642 009,79	-27 268,90	-4,07%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17 578,78		10 132,00	10 132,00	-7 446,78	-42,36%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	17 578,78	0,00	10 132,00	10 132,00	-7 446,78	-42,36%
	Somme :	686 857,47	60 409,79	591 732,00	652 141,79	-34 715,68	-5,05%

- ⇒ En 2024, nous avons 134 K€ de solde d'exécution de la section d'investissement reporté de l'exercice 2023. En 2025, nous avons un excédent reporté que nous retrouvons en recette (montant à ajuster en fonction de la clôture 2024)
- ⇒ 546 K€ pour des travaux pour Saint Pierre en Chastre

F. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET HOTEL DE PROJET

Par délibération en date du 5 octobre 2005, l'ARC a procédé à l'acquisition des terrains du Parc Technologique des rives de l'Oise qui comprend des bâtiments destinés à accueillir un hôtel de projets et des bâtiments annexes réhabilités et destinés soit à la vente, soit à la location.

Par délibération du 30 janvier 2008, le Conseil d'agglomération a approuvé la création du budget Hôtel de Projets assujetti à la TVA.

Fin 2024, dans le bâtiment A : 61% des bureaux sont occupés (contre près de 78% fin 2023) : durant l'été, deux entreprises se sont installées dans des unités d'activité, libérant 6 bureaux (~ 180 m2). Les autres bâtiments du site ouverts à la location sont majoritairement occupés (4 unités d'activité sur 6 et les 8 autres bâtiments/locaux sont occupés).

Parmi les travaux structurants réalisés cette année, en lien avec les services experts compétents :

- Remise en conformité électrique de l'unité B9 (3 855.60€ TTC)
- Finalisation du changement de la toiture du hangar (18 563.25€ TTC /148 765.20€ TTC)

- Renouvellement des boitiers Wifi sur les bâtiments = 8 238.08€ TTC
- Passage en LED d'un certain nombre de candélabres,

Parmi les travaux restant à réaliser : l'installation d'un clapet anti-retour sur le réseau d'assainissement du bâtiment A, l'installation d'un réducteur de pression à l'entrée du réseau d'eau potable sur le site, et la poursuite de la rénovation du Bâtiment A (isolation sous toiture terrasse, installations de dalles de plafonds amovibles et de luminaires LED + vérification ventilation double flux).

Une parcelle avec 3 bâtiments plus une parcelle nue ont été cédées à l'entreprise INMASYS.

Le parc technologique héberge 24 entreprises et 148 emplois fin 2024 (contre 27 entreprises et 172 personnes à fin 2023).

Objectifs du BP 2025 :

- Renforcer le suivi et l'accompagnement des entreprises hébergées, et le positionnement du parc dans l'écosystème local (liens UTC/ESCOM/ESC, ITerra, démarche agrégats, liens avec les entreprises hors parc, intégration dans le territoire d'industrie du Grand Compiégnois) et régional (Parc d'innovation...).
- Résoudre les points difficiles (ventilation du bat A, réseau assainissement & clapet anti retour)
- La procédure de révision du PLUIh ayant pris du retard, les projets suivants d'acquisition/construction ont été décalés :
 - o INMASYS : projet de construction
 - o FUSIOTECH : entreprise en plein développement, sur un procédé novateur et en pleine expansion (simulation d'altitude). Projet de bâtiment de 500 m² d'emprise au sol avec des volumes dédiés aux études et à la fabrication, une partie dédiée à la démonstration du savoir-faire (avec notamment la création d'une salle environnementale (simulation de l'altitude, de la température et de l'hygrométrie), de bureaux ou de salle de repos en altitude simulée). L'accent mis sur l'aspect écoresponsable du bâtiment avec comme "objectif idéal" un bilan énergétique nul, autosuffisant, englobant nos activités spécifiques de simulation climatique.
 - o PIVERT/Oleon
 - o ARC : construction d'unités nouvelles

Le projet du budget s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

Il vous est proposé un projet de budget légèrement en augmentation par rapport à celui de 2024.

Les recettes de fonctionnement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	25 000	23 800	-1 200	-4,80%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	478 524	471 509	-7 015	-1,47%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	2 000	2 000	#DIV/0!
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	503 524	497 309	-6 215	-1,23%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 601	30 601	0	0,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	30 601	30 601	0	0,00%
	Somme :	534 125	527 910	-6 215	-1,16%

- ⇒ 23 k€ de location de salles, soit 2K€ de moins qu'en 2024.
- ⇒ 472 k€ de produits de gestion courante :
 - 270 k€ de loyers + des facturations diverses (photocopies, internet...). Ce poste a été ajusté par rapport aux réalisations prévisionnelles de 2024.
 - 202 k€ de participation du budget principal, soit une augmentation de 33 K€ par rapport à 2024. La participation du budget principal est ajustée en fin d'année en fonction de l'état d'avancement de l'exécution budgétaire.
- ⇒ 30,6 K€ d'opération d'ordre (amortissement des subventions)

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	187 800	182 610	-5 190	-2,76%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	118 300	118 300	0	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 525	0	-3 525	-100,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	1 000	0	0,00%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	9 500	14 000	4 500	47,37%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	320 125	315 910	-4 215	-1,32%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	214 000	212 000	-2 000	-0,93%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	214 000	212 000	-2 000	-0,93%
	Somme :	534 125	527 910	-6 215	-1,16%

- ⇒ 183 k€ de charges à caractère général : ce poste diminue de 2,76% (5 k€) par rapport à 2024. Cela est lié au montant de la prestation de surveillance est en baisse, suite à un nouveau marché.
- ⇒ 118,3 k€ de charges de personnel, poste stable par rapport à 2024. Les agents sont payés par le budget principal, puis refacturés en fin d'année au budget Hôtel de projets,
- ⇒ En 2024 il était prévu 3,5 k€ pour financer d'éventuelles créances admises en non-valeur. Une provision a été mise en place pour anticiper les éventuelles pertes liées aux impayés
- ⇒ 1 k€ de charges exceptionnelles, identique à 2024.
- ⇒ 212 k€ d'amortissements, montant quasi identique à 2024,

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	503 524	496 509
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	320 125	315 910
Epargne brute (3)=(1)-(2)	170 360	180 599
Remboursement en capital (4)	0	0
Epargne nette (3)-(4)	170 360	180 599

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2025 l'épargne brute s'établirait à 181 k€ (170 k€ en 2024). Il n'y a pas d'emprunt à rembourser, l'épargne nette est donc égale à l'épargne brute.

2. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	735 949	871 169	135 220	18,37%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 000	7 000	0	0,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	742 949	878 169	135 220	18,20%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	214 000	212 000	-2 000	-0,93%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	214 000	212 000	-2 000	-0,93%
	Somme :	956 949	1 090 169	133 220	13,92%

L'excédent prévisionnel d'investissement reporté de l'exercice 2024 (871 k€) et les opérations d'ordre (amortissements pour 212k€) permettent de financer les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 000	7 000	0	0,00%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 000	70 000	10 000	16,67%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	859 348	982 568	123 219	14,34%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	926 348	1 059 568	133 219	14,38%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	30 601	30 601	0	0,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	30 601	30 601	0	0,00%
	Somme :	956 949	1 090 169	133 219	13,92%

- ⇒ 7 k€ de cautions
- ⇒ 1 053 k€ de travaux (chapitres 20 et 21) dont :
 - 50 k€ pour une étude sur l'activité du parc
 - 25 k€ de travaux pour le clapet anti retour du bâtiment A
 - 5 k€ d'arceaux renversés pour les vélos, motos, trottinettes
 - 150 k€ de travaux d'isolation + luminaires (bureaux bâtiment A)
 - 20 k€ de travaux dans les parties communes
 - 15 k€ pour la signalisation à compléter, le marquage à revoir et des ralentisseurs à installer
 - 2 K€ de travaux de câblage
 - 2 k€ de matériels de bureau et informatique
 - Il resterait une enveloppe de 775 k€ issue des excédents cumulés qui permettrait d'effectuer d'éventuels travaux en cours d'année, comme :
 - L'intervention pour optimisation de la centrale double flux
 - Remise en conformité électrique des 5 bâtiments
 - Création de nouvelles places de stationnement,
 - L'installation d'un réducteur de pression à l'entrée du réseau d'eau potable sur le site
- ⇒ 30,6 k€ d'opérations d'ordre (amortissement des subventions)

3. Plan pluriannuel d'investissement

Après de gros travaux d'isolation par l'extérieur des dernières années, la pépinière d'entreprise est bien plus agréable pour les entreprises présentes. Il n'est aujourd'hui pas prévu de nouveaux travaux de cette envergure.

Néanmoins, nous pourrions prévoir sur les années 2025 à 2026, les travaux qui n'auront pas pu être réalisés en 2025 comme la toiture fibrociment du hangar, les travaux de luminaires, l'optimisation de la centrale double flux, etc.

Un travail est par ailleurs engagé pour définir la faisabilité de la création de nouvelles cellules pour accueillir des entreprises.

G. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET GENS DE VOYAGE

Le budget Gens du Voyage contribue au fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage et de l'aire de grand passage, structures imposées par le schéma départemental du 7 Juin 2019.

L'aire d'accueil des gens du voyage de l'ARC est située sur la commune de JAUX et dispose de 75 emplacements ce qui permet le stationnement de 150 caravanes. L'aire d'accueil fonctionne toute l'année.

L'aire de grand passage de l'ARC se situe sur la commune de COMPIEGNE et permet le stationnement de 90 caravanes. L'aire de grand passage fonctionne de mai à septembre et est réservée aux groupes évangélistes.

L'aire d'accueil des gens du voyage est occupée par une population sédentarisée. Actuellement (au 7 janvier 2025), nous avons 54 emplacements occupés dont aucune famille en illicite. 3 familles

vont faire l'objet d'une ordonnance d'expulsion (pour dettes et/ou nuisances). Le concours de la force publique a été accordé en date du 3 décembre 2024.

Un nouveau dossier pour expulsion a été engagé en janvier 2025 à l'encontre d'une quatrième famille.

En 2024, aucune modification tarifaire n'a été votée en Conseil d'Agglomération. Les conditions financières sont identiques à celles votées en Conseil d'Agglomération en 2022, détaillées ci-dessous :

Droits de place/jour

- 4,00 euros pour une ou deux caravanes maximum sur le même emplacement (au lieu de 3,00€ auparavant)
- 3,00 euros pour une ou deux caravanes maximum sur le même emplacement pour les voyageurs de 60 ans et plus (au lieu de 2,00€ auparavant)

Dépôts de garantie :

- Dépôt de garantie pour les emplacements

-120 euros avant entrée sur emplacement

-90 euros avant entrée sur emplacement pour les voyageurs de 60 ans et plus

- Dépôt de garantie pour les containers/poubelles

-80 euros par container individuel/emplacement (En raison des nombreuses dégradations régulièrement commises par les voyageurs sur les containers/poubelles individuels dévolus à chaque emplacement pour leurs ordures ménagères, les rendant inutilisables, et au vu du coût du remplacement de ce matériel imputable au budget de l'Agglomération de la Région de Compiègne, il a été jugé souhaitable d'instaurer une caution par emplacement et par container, à l'entrée sur le site, afin de garantir la durabilité du matériel.)

- Dépôt de garantie pour le paiement des fluides

-100 euros avant entrée sur emplacement (En raison du grand nombre de factures impayées, il a été mis en place un dépôt de garantie pour le paiement des fluides, dont les voyageurs doivent s'acquitter auprès du gestionnaire, avant leur entrée sur le camp, leur permettant de bénéficier des fluides.)

En 2024, les recettes de paiement des droits de place, fluides, caution se montent à 111 410,84 €, au 23 décembre (date de clôture).

En 2023, elles étaient de 88 856,58 € et de 48 521,38 € en 2022.

Les travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil qui devaient débuter en 2023 ont dû être reportés à 2024 en raison de la hausse du prix des matériaux, mais seront finalement réalisés en 2025. Ces travaux bénéficieront d'une subvention de la DDT.

Le projet de ces travaux de réhabilitation a été revu « à la baisse » en 2024, en raison de nombreuses et récurrentes dégradations commises et constatées sur le mobilier urbain et les structures bâtementaires, et ce à l'issue de chaque réfection réalisée.

Ainsi, le changement des portes des sanitaires et la création d'une dalle de garage ont été abandonnés.

Seule la pose d'obstacles escamotables est maintenue. Un appel d'offres est en préparation pour le premier trimestre 2025.

Le devis de la société ISR Innovations, en date d'octobre 2024, est de 56 988 € HT (soit 68 385,60 € TTC) avec un subventionnement de la DDT à hauteur de 70%. La partie « travaux » sera réalisée avec les marchés de l'ARC, pour la voirie et l'électricité.

Au dernier trimestre 2024, l'appel d'offres du marché pour le renouvellement du gestionnaire de l'aire d'accueil a été lancé et la CAO a validé l'offre de DM Service, actuel prestataire. Le nouveau marché a donc pris effet au 1^{er} janvier 2025.

Aussi, le projet du budget s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

1. La section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	40 000	43 000	3 000	7,50%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	125 000	150 000	25 000	20,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	742 000	769 011	27 011	3,64%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500	800	300	60,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	907 500	962 811	55 311	6,09%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 677	26 677	0	0,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	26 677	26 677	0	0,00%
	Somme :	934 177	989 488	55 311	5,92%

Les recettes de fonctionnement augmentent de 5,92% et se détaillent de la manière suivante :

- ⇒ La refacturation des charges pour 43 k€ stables par rapport à 2024
- ⇒ La subvention de l'État : 150 k€
- ⇒ Les autres produits de gestion courante de 769 k€ se décomposent de la manière suivante :
 - Les loyers des emplacements pour 50 k€ (même montant qu'en 2024),
 - La participation versée par le budget principal pour 719 k€ en 2025 (contre 692 k€ en 2024).
- ⇒ Les opérations d'ordre (amortissements pour 27 k€), identique à 2024

Ces recettes permettent de financer les dépenses de fonctionnement suivantes:

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	25	25	0	0,00%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	721 376	775 175	53 799	7,46%
65	CHARGES DE GESTION COURANTE		1 000	1 000	#DIV/0!
66	CHARGES FINANCIERES	19 081	12 288	-6 793	-35,60%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	975	1 000	25	2,58%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	5 320	14 000	8 680	163,16%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	746 777	803 488	56 711	7,59%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	187 400	186 000	-1 400	-0,75%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	187 400	186 000	-1 400	-0,75%
	Somme :	934 177	989 488	55 311	5,92%

- ⇒ 795 k€ de charges à caractère général. Ce poste augmente de 10,23% (+74 k€) en raison notamment du nouveau marché en augmentation de plus de 10% liée à des prestations complémentaires
- ⇒ 12 k€ de charges financières
- ⇒ 1 k€ de charges exceptionnelles.
- ⇒ 14 k€ de dotations à la provision pour risques et charges pour tenir compte du risque d'impayés à venir.
- ⇒ 186 k€ d'opérations d'ordre (amortissements), montant quasi identique à 2024.

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	907 500	982 811
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	746 777	823 488
Epargne brute (3)=(1)-(2)	160 723	159 323
Remboursement en capital (4)	145 470	140 000
Epargne nette (3)-(4)	15 253	19 323

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2025 l'épargne brute s'établirait à 159 k€ (contre 160 K€ en 2024). Cette épargne permet de couvrir le remboursement en capital des emprunts (140 K€).

2. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	146 212	173 398	27 187	18,59%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	48 000	48 000	0	0,00%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 000	20 000	0	0,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	214 212	241 398	27 187	12,69%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	187 400	186 000	-1 400	-0,75%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	187 400	186 000	-1 400	-0,75%
	Somme :	401 612	427 398	25 787	6,42%

En ce qui concerne la section d'investissement, l'excédent d'investissement reporté prévisionnel de l'exercice 2024 (173 k€), la subvention auprès de l'Etat (48 k€) et les opérations d'ordre (amortissements pour 186 k€) permettront de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	145 470	140 000	-5 470	-3,76%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	90 000	50 000	-40 000	-44,44%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	139 465	210 721	71 257	51,09%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	374 935	400 721	25 787	6,88%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 677	26 677	0	0,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	26 677	26 677	0	0,00%
	Somme :	401 612	427 398	25 787	6,42%

- ⇒ 140 k€ de remboursement d'emprunt et cautionnements, quasi le même montant qu'en 2024,
- ⇒ 50 k€ de frais d'études pour les terrains familiaux
- ⇒ 126 k€ (dont 6 K€ de restes à réaliser) de travaux sur la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du Voyage de Jaux, subventionnés à hauteur de 70% par l'Etat. Il s'agit d'obstacles escamotables, des portes de sanitaires, et un garage
- ⇒ 25 k€ pour le nettoyage complet des réseaux d'eau
- ⇒ Il reste une enveloppe de 60 k€ de disponible, qui pourrait être utilisée pour d'éventuels travaux en cours d'année.
- ⇒ 27 k€ d'opérations d'ordre (amortissement des subventions), quasi identique à 2024,

3. Plan pluriannuel d'investissement

Sur 2025 à 2026, ne seront, pour le moment, effectués que les travaux indispensables au bon fonctionnement de l'aire qui auront été engendrés par des dégradations éventuelles. Il est

important de préciser qu'une partie des travaux de 2025 sont destinés à prévenir justement ces dégradations.

H. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET AERODROME

Le budget aérodrome s'équilibre en dépenses et en recettes sans participation du budget principal. Les recettes générées par la location d'algécos aux douanes et de hangars permet de couvrir les dépenses de fonctionnement. Un excédent antérieur d'investissement permet également de couvrir les dépenses d'investissement de l'exercice tout en générant un autofinancement suffisant

Le budget aérodrome s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

1. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement concernent :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	175 326,97	185 456,00	10 129,03	5,78%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 200,00	1 000,00	-200,00	-16,67%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 505,00	7 505,00	0,00	0,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	189 245,00	194 245,00	5 000,00	2,64%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	1 000,00	1 000,00	#DIV/0!
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	373 276,97	389 206,00	15 929,03	4,27%
	Somme :	373 276,97	389 206,00	15 929,03	4,27%

- ⇒ Le résultat de fonctionnement reporté de 185 k€ constitué à partir des résultats provisoires 2024.
- ⇒ La dotation de l'État suite à la prise en charge par l'ARC de l'aérodrome : 7,5 k€,
- ⇒ Les locations et les charges titrées aux associations et usagers utilisateurs de cet équipement ainsi qu'à la brigade aéroterrestre de la douane qui loue des locaux modulaires dans l'attente d'une implantation pérenne qui nécessitera un délai d'études et de construction : 194 k€ (189K€ en 2024),
- ⇒ Et il n'est pas prévu de participation du budget principal en fonctionnement en 2025, comme c'est le cas depuis 2023.

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	233 776,97	267 706,00	33 929,03	14,51%
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	235 276,97	269 206,00	33 929,03	14,42%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	138 000,00	120 000,00	-18 000,00	-13,04%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	138 000,00	120 000,00	-18 000,00	-13,04%
	Somme :	373 276,97	389 206,00	15 929,03	4,27%

- ⇒ 268 k€ de charges à caractère général, soit une augmentation de 34 k€ (+14,51%) par rapport à 2024. Cette augmentation permettra, notamment, de couvrir les éventuelles évolutions au cours de l'année.
- ⇒ 1,5 k€ de provision pour titres annulés sur exercices antérieurs.
- ⇒ 120 k€ d'amortissements, soit une diminution de 18 k€ par rapport à 2024. Il s'agit des dotations aux amortissements qui ont été estimés conformément au règlement financier (prorata temporis).

L'épargne prévisionnelle s'établit comme suit :

	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	197 950	203 750
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	235 277	269 206
Epargne brute (3)=(1)-(2)	-37 327	-65 456
Remboursement en capital (4)	0	0
Epargne nette (3)-(4)	-37 327	-65 456

Compte tenu des dépenses et recettes de fonctionnement prévues en 2025 l'épargne brute s'établirait à - 65 k€ (contre -37 k€ en 2024). Il n'y a pas d'emprunt en cours. L'épargne nette est donc égale à l'épargne brute.

L'épargne prévisionnelle est négative, mais largement absorbée par le report d'excédent prévisionnel 2024 de 185K€. A noter que l'épargne brute prévisionnelle réelle 2023 serait de + 107 k€ (hors résultat reporté).

2. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	655 679,51	582 211,00	-73 468,51	-11,20%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	655 679,51	582 211,00	-73 468,51	-11,20%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	138 000,00	120 000,00	-18 000,00	-13,04%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	138 000,00	120 000,00	-18 000,00	-13,04%
	Somme :	793 679,51	702 211,00	-91 468,51	-11,52%

En ce qui concerne la section d'investissement, l'excédent d'investissement reporté (582 k€) estimé de l'exercice 2024, et les opérations d'ordre (120 k€) permettront de financer les dépenses suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
020	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 000,00	32 000,00	-15 000,00	-31,91%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	746 679,51	670 211,00	-76 468,51	-10,24%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	793 679,51	702 211,00	-91 468,51	-11,52%
	Somme :	793 679,51	702 211,00	-91 468,51	-11,52%

- ⇒ 32 k€ de frais d'études concernant les pompes d'avitaillement,
- ⇒ 520 k€ (dont 29 K€ de restes à réaliser de 2024) pour divers travaux d'aménagement à préciser en cours d'année.
- ⇒ Il reste une enveloppe de 150 k€ de disponible, qui pourrait être utilisée pour d'éventuels travaux en cours d'année.

3. Plan pluriannuel d'investissement

Il est à noter qu'une étude est en cours concernant les nouvelles pompes d'avitaillement pour le carburant 100LL. Au vu des quantités estimées en découlera la nature des travaux à effectuer. Il s'agit du principal projet jusqu'en 2026.

I. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET DECHETS

Par délibération en date du 31 mars 2022, l'ARC a décidé de fixer le taux de la TEOM à 8,5% pour 2022. Ce taux n'a pas évolué depuis.

Grâce aux excédents accumulés depuis 2021 et à l'analyse prospective menée jusqu'en 2030, une baisse de ce taux est envisageable.

Ainsi, le budget 2025 proposé repose sur une réduction du taux de la TEOM, qui passerait de 8,5 % à 7,80 %.

Dans ce budget, il est proposé que l'ARC renforce son action environnementale en prenant en charge le génie civil de 8 conteneurs enterrés chaque année à répartir entre les communes. Il est par ailleurs proposé d'engager un test de collecte de bio déchets sur un quartier qu'il conviendra de définir.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

1. La section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 743 651	3 175 678	1 432 027,09	82,13%
731	IMPOTS ET TAXES	10 800 000	10 364 302	-435 698,00	-4,03%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	268 400	82 400	-186 000,00	-69,30%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 900	10 000	1 100,00	12,36%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0,00	#DIV/0!
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	48 770	0	-48 769,89	-100,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	12 869 721	13 632 380	762 659,20	5,93%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 182	3 182	0,00	0,00%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	3 182	3 182	0,00	0,00%
	Somme :	12 872 903	13 635 562	762 659,20	5,92%

Les recettes correspondent à :

- **Le résultat de fonctionnement reporté (3,18 M€),**
 - **La TEOM estimée à 10,36 M€** compte tenu de la revalorisation des bases fiscales de 2,7% et d'une baisse du taux de TEOM de 0,7 points,
 - **Les soutiens CITEO** (postes animateurs du tri, à la communication) et les recettes verrières (**82 k€**),
- A noter qu'en 2024, nous avons perçu la participation du SMDO** liée notamment à l'intéressement au tri (173 k€ en 2024 contre 105 k€ en 2023) qui fait partie du chapitre 74. Le SMDO indique que cette participation s'arrête en 2025 pour l'ensemble de ses membres.
- Les recettes de **revente** des composteurs, les **refacturations** de bacs et composteurs ou de conteneurs à verre cassés par des tiers et la revente de la matière plastique de bacs vétustes (10 k€)

Elles permettront de financer les dépenses de fonctionnement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 619 869	10 563 908	-55 960,69	-0,53%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	313 150	285 000	-28 150,00	-8,99%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	149 069	157 372	8 303,25	5,57%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000	3 000	0,00	0,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	11 085 087	11 009 280	-75 807,44	-0,68%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 587 815	2 416 282	828 466,64	52,18%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	200 000	210 000	10 000,00	5,00%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	1 787 815	2 626 282	838 466,64	46,90%
	Somme :	12 872 903	13 635 562	762 659,20	5,92%

⇒ 10,56 M€ de charges à caractère général, soit une légère baisse de -0,53% par rapport aux crédits ouverts 2024. Ce poste concerne à plus de 80% les contrats de prestations de service (collecte, traitement, etc.).

A noter, que la participation financière au SMDO est en baisse de – 0,97% par rapport au réalisé 2024

- ⇒ 285 k€ de charges de personnel contre 313 k€ en 2024, soit une baisse liée à l'embauche courant d'année d'un nouveau technicien suite au départ d'un agent
- ⇒ 157 k€ de charges de gestion courantes qui concernent notamment la subvention pour l'association de la recyclerie (75 k€), les indemnités aux communes pour la distribution de sacs (48,5 k€), l'admission en non-valeur des créances (10 k€), et 20 k€ pour les objets promotionnels (remise de prix à l'occasion de manifestations d'animations scolaires, d'opération de prévention des déchets ...).
- ⇒ 3 k€ de charges exceptionnelles, pour les titres annulés sur exercices antérieurs
- ⇒ 210 K€ d'amortissements contre 200 k€ en 2024, soit +5%.
- ⇒ Un virement à la section d'investissement de 2,42 M€, compte des résultats antérieures reportés de 3,18 M€. Il permet ainsi de financer une partie du besoin de financement de la section d'investissement.

2. La section d'investissement

Les recettes d'investissement concernent:

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	178 971	0	-178 971,00	-100,00%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	147 000	257 709	110 709,00	75,31%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 923	31 680	28 757,28	983,92%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	328 894	289 389	-39 504,72	-12,01%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 587 815	2 416 282	828 466,64	52,18%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	200 000	210 000	10 000,00	5,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	1 787 815	2 626 282	838 466,64	46,90%
	Somme :	2 116 709	2 915 671	798 961,92	37,75%

- ⇒ 31 k€ de subvention pour la réfection de la toiture de la recyclerie
- ⇒ 2,42 M€ de virement de la section fonctionnement
- ⇒ 210 k€ d'amortissements

Ces recettes permettront de financer les dépenses d'investissement suivantes :

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	169 202	169 202,00	#DIV/0!
020	DEPENSES IMPREVUES	0	0	0,00	#DIV/0!
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0	0	0,00	#DIV/0!
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 700	10 959	-7 741,00	-41,40%
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	85 800	85 000	-800,00	-0,93%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 009 027	2 632 328	623 300,92	31,03%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	15 000	15 000,00	#DIV/0!
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	2 113 527	2 912 489	798 962	37,80%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 182	3 182	0,00	0,00%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	3 182	3 182	0,00	0,00%
	Somme :	2 116 709	2 915 671	798 961,92	37,75%

- ⇒ Le solde d'exécution prévisionnel de la section d'investissement reporté 2024 est de 169 k€ contre un excédent comptabilisé en recette en 2024
- ⇒ Le budget Déchets ne compte plus d'emprunt à rembourser
- ⇒ 85k€ de participation bailleurs (abris bacs, kiosques)
- ⇒ 2,66 M€ d'immobilisations corporelles (chapters 20, 21 et 23) dont :

- 1,1 M€ de projets de dépenses (bacs, composteurs, conteneurs à verre aériens et enterrés intégrant le génie civil, test bio déchets, travaux Recyclerie, travaux local déchet notamment,
- 78,5 K€ de restes à réaliser concernant l'achat et la pose de quatre conteneurs à verre enterrés (33 384 €), travaux de la Recyclerie (20 776 €), géomètre local déchets (8 388 €), transpalette gerbable local déchet (9 000 €)
- 1,47 M€, enveloppe gardée pour les éventuels dépenses non prévues

3. Plan pluriannuel d'investissement

Le PPI du budget mis à jour pour 2026 à 2030 se décompose comme suit :

Programme d'investissements	DÉPENSES					
	2025	2026	2027	2028	2029	2030
2031- Études Recyclerie	10 959	0	0	0	0	0
20422-Subventions d'équipements - Participation bailleurs et communes- projet d'externalisation bacs	85 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
21_ Travaux Recyclerie, Local déchets (21738,21351,2128)	294 164	68 000	38 000	38 000	38 000	38 000
21- Achats de matériels	855 000	890 400	790 400	890 400	618 000	718 000
2188_BACS	87 600	108 000	108 000	108 000	108 000	108 000
2188 - BIODÉCHETS (abris-bacs, bacs, autres...)	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
2148_COMPOSTEURS	85 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
215738_APPEL À PROJETS DIVERS	50 000	100 000		100 000		100 000
2158_CONTENEURS À VERRE AÉRIENS	182 400	182 400	182 400	182 400	10 000	10 000
2158_CONTENEURS À VERRE ENTERRÉS * (intégrant le génie civil)	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Autres: (DCSI; Installation de cablage informatique local déchets; Mobilier) 21838 - 2184 - 2315	26 200	2 900	1 200	700	2 900	2 900
TOTAL DÉPENSES I	1 271 323	1 011 300	879 600	979 100	708 900	808 900

	RECETTES					
	2025	2026	2027	2028	2029	2030
SUBVENTIONS TRAVAUX RECYCLERIE	31 680					
AMI CITEO et ADEME	102 733					
APPELS À PROJETS DIVERS		30 000		30 000		30 000
VENTES DE COMPOSTEURS	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
TOTAL RECETTES I	144 413	5 000				

Dans le cadre du projet IDEES (étude bio déchets), l'UTC fait une étude de scénarisation de la collecte et du traitement des bio déchets avec les Analyses Cycle de Vie. Cette étude se fait en lien avec l'ARC et le SMDO. Un test en 2025 permettra d'affiner la captation du gisement des bio déchets et l'évaluation des coûts, contenants (bacs, bio seaux, sacs kraft...), collecte, traitement, animation/communication notamment).

J. PROSPECTIVE BUDGETAIRE DE 2025 DU BUDGET CHAMP DOLANT

Il vous est proposé un projet de budget quasi équivalent à celui de 2024. Les seuls mouvements comptables concernant ce budget concernent les écritures de gestion des stocks et de remboursement de la dette. Il s'équilibre en investissement par une participation du budget principal.

Il s'équilibre comme suit :

1. La section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT Réelles	0,00	0,00	0,00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	115 666,18	117 827,37	2 161,19	1,87%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT	2 265,63	2 161,19	-104,44	-4,61%
	Somme des RECETTES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	115 767,18	119 988,56	4 221,38	3,65%
	Somme :	115 767,18	119 988,56	4 221,38	3,65%
Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
66	CHARGES FINANCIERES	2 265,63	2 161,19	-104,44	-4,61%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Réelles	2 265,63	2 161,19	-104,44	-4,61%
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	113 400,55	115 666,18	2 265,63	2,00%
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT	2 265,63	2 161,19	-104,44	-4,61%
	Somme des DEPENSES DE FONCTIONNEMENT d'Ordre	113 400,55	117 827,37	4 426,82	3,90%
	Somme :	115 767,18	119 988,56	4 221,38	3,65%

2. La section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	5 304,24	5 303,81	-0,43	-0,01%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT Réelles	5 304,67	5 303,81	-0,86	-0,02%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	113 400,55	115 666,18	2 265,63	2,00%
	Somme des RECETTES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	111 033,92	115 666,18	4 632,26	4,17%
	Somme :	116 338,59	120 969,99	4 631,40	3,98%
Chapitre	Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 038,61	3 142,62	104,01	3,42%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT Réelles	3 038,61	3 142,62	104,01	3,42%
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	115 666,18	117 827,37	2 161,19	1,87%
	Somme des DEPENSES D'INVESTISSEMENT d'Ordre	113 400,55	117 827,37	4 426,82	3,90%
	Somme :	116 338,59	120 969,99	4 631,40	3,98%

III. AUDIT DE LA DETTE

L'ensemble des données ci-après sont issues du site Finance Active.

A. SYNTHÈSE DE LA DETTE AU 31/12/2024

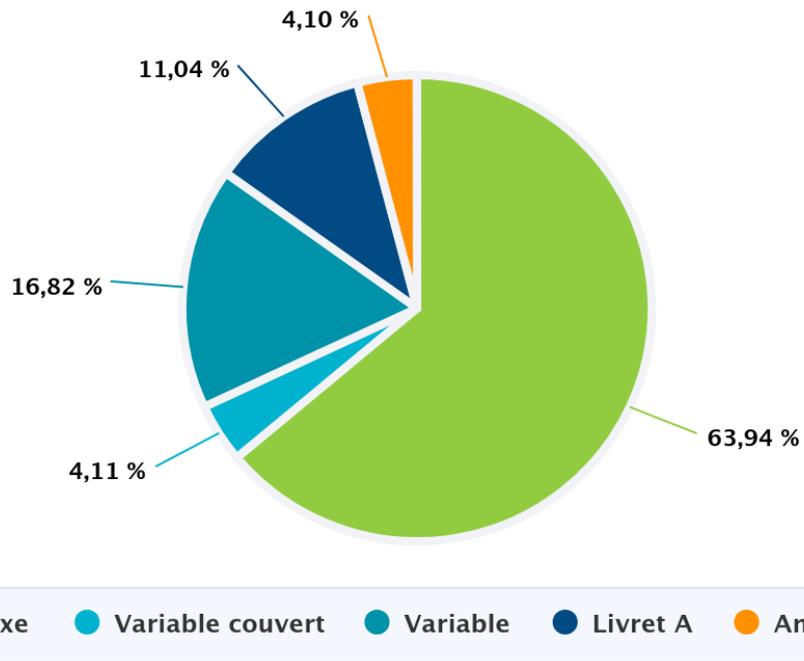
Budget	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Répartition budgétaire de la dette
Aire des Gens du Voyage	480 000	3,60%	3 ans et 11 mois	2 ans et 1 mois	1	1,02%
Service de l'Eau	1 278 451	3,19%	6 ans et 10 mois	3 ans et 11 mois	21	2,71%
Aménagement	10 431 270	3,69%	11 ans et 4 mois	6 ans	11	22,09%
Déchets		0,00%			0	0,00%
Principal	22 676 619	3,35%	12 ans et 2 mois	6 ans et 4 mois	25	48,01%
Assainissement	10 474 428	3,42%	14 ans et 7 mois	7 ans et 9 mois	30	22,18%
Résidence Personnes Agées	1 692 312	3,87%	21 ans	13 ans	1	3,58%
Transport	132 813	2,99%	7 mois	5 mois	1	0,28%
Champ Dolent	65 503	3,42%	15 ans et 10 mois	8 ans et 9 mois	1	0,14%
Dettes consolidées au 31/12/2024	47 231 395	3,56%	13 ans	6 ans et 10 mois	91	100,00%

Durée de vie moyenne : il s'agit de la vitesse moyenne de remboursement du prêt (exprimée en année), soit la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement.

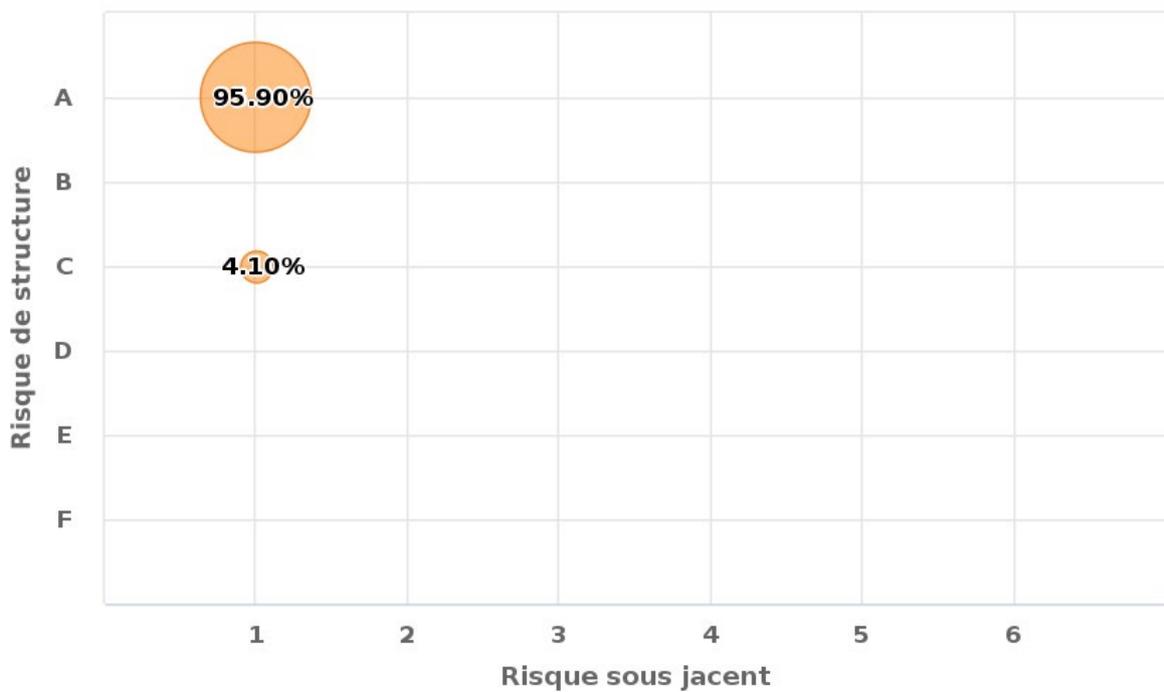
Durée de vie résiduelle : (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette ou d'un emprunt

B. DETTE PAR TYPE DE RISQUE

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	30 197 535 €	63,94%	3,12%
Variable couvert	1 940 880 €	4,11%	4,28%
Variable	7 943 150 €	16,82%	3,97%
Livret A	5 215 568 €	11,04%	3,91%
Annulable	1 934 262 €	4,10%	4,65%
Ensemble des risques	47 231 395 €	100,00%	3,46%



C. DETTE SELON LA CHARTE DE BONNE CONDUITE

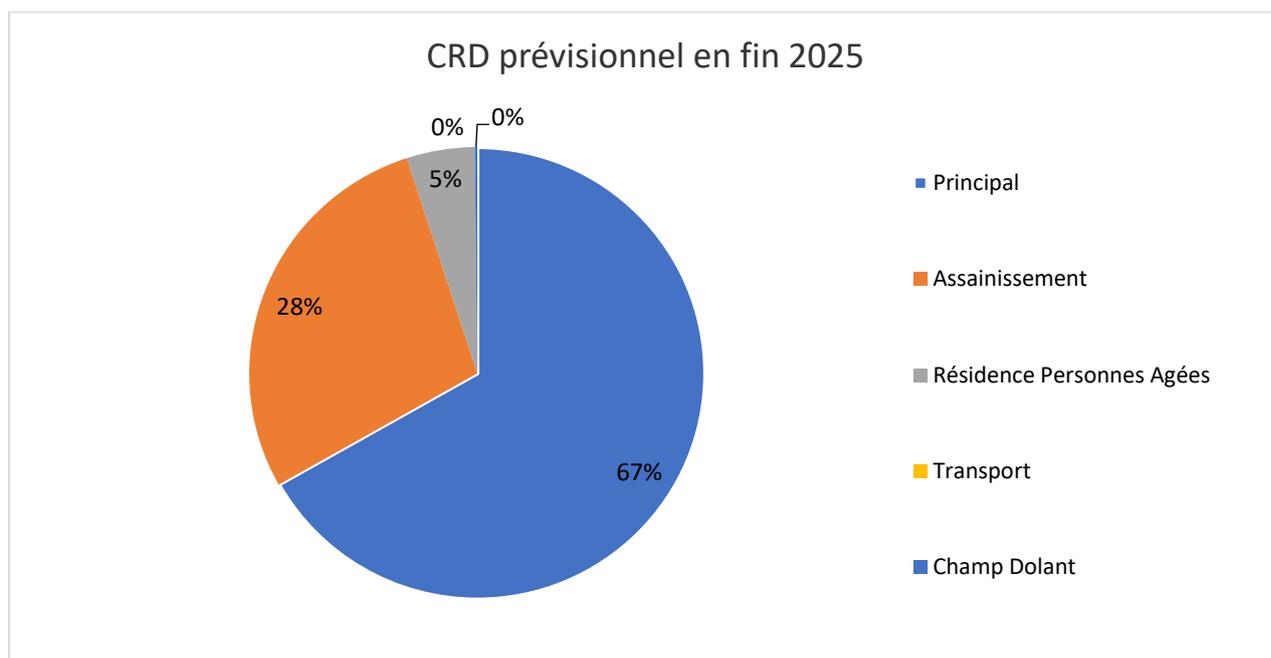


La dette est positionnée sur le risque le moins élevé, au regard de la charte dite « la charte de Gissler ».

Les 4,10% de l'encours de la dette correspondent au taux fixe annulable.

D. EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA DETTE (2024-2025)

Budget	Capital restant dû (CRD) en début 2024	Remboursement en capital 2024	Nouvel emprunt 2024	Capital restant dû (CRD) en début 2025	Remboursement en capital 2025	Besoin d'emprunt prévisionnel	CRD prévisionnel en fin 2025	Evolution du CRD 2024 (début-fin de période)	Evolution du CRD 2025 (début-fin de période)
Aire des Gens du Voyage	605 470	125 470		480 000	120 000		360 000	-125 470	-120 000
Service de l'Eau	1 580 010	301 560		1 278 451	255 256		1 023 194	-301 560	-255 256
Aménagement	11 909 512	1 478 242		10 431 270	1 377 049	2 809 981	11 864 202	-1 478 242	1 432 932
Déchets	0			0			0	0	0
Principal	25 602 248	2 925 630		22 676 619	2 508 356	2 773 774	22 942 037	-2 925 630	265 418
Assainissement	11 500 650	1 026 223		10 474 428	798 861		9 675 567	-1 026 223	-798 861
Résidence Personnes Agées	1 744 434	52 122		1 692 312	37 939		1 654 373	-52 122	-37 939
Transport	309 896	177 083		132 813	132 813		0	-177 083	-132 813
Champ Dolant	68 542	3 039		65 503	3 143		62 360	-3 039	-3 143
Dettes consolidées au 31/12/2024	53 320 763	6 089 368	0	47 231 395	5 233 416	5 583 755	47 581 734	-6 089 368	350 339



A fin 2025, l'endettement prévisionnel consolidé tous budgets confondus est estimé à 47,58 M€. Dans le cadre du projet de BP 2025, nous observerions une quasi-stagnation de l'endettement global de la collectivité avec une augmentation de 350 k€ de l'encours de dette.

Dans l'hypothèse d'un taux de réalisation des dépenses d'équipement de 80% en 2025, la capacité de désendettement du budget principal serait de 3,47 années.

Nous constatons que le budget transport est totalement désendetté à la fin 2025.

Nous avons donc une capacité d'emprunt nécessaire dans les années à venir pour le financement de nos projets.

CONCLUSIONS

Dans un contexte de politique intérieure et de géopolitique instable, l'Agglomération de la Région de Compiègne maintient son cap avec une gestion dynamique, rigoureuse et volontariste, porteuse de nombreux projets au service de ses administrés et pour le développement harmonieux de son territoire.

Les orientations budgétaires 2025 confirment cette tendance et poursuivent les actions entreprises dans le cadre du Plan pluriannuel d'Investissements 2024-2030 ambitieux pour un territoire toujours plus attractif dans lequel chaque commune et chaque administré y trouve son compte.

Dans cette perspective, l'ARC veille tout particulièrement à préserver une bonne santé financière lui permettant de réaliser ses projets.

Les orientations budgétaires 2025 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes s'articulant autour des axes suivants :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement par la recherche permanente d'économies (fournitures, fluides...)
- Optimisation des recettes de fonctionnement en particulier les produits des services et du domaine pour compenser la stagnation des dotations de l'État mais aussi par une connaissance accrue des ressources fiscales,
- Maintien d'un bon niveau d'épargne qui constitue la capacité propre de l'ARC à investir sans faire appel à des financements extérieurs,
- Gel des taux de Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) et de Cotisation foncière des Entreprises (CFE),
- Baisse du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 7,8% (8,5% en 2024)
- Poursuivre une politique d'investissement très dynamique avec des projets structurants conformément au PPI 2024 - 2030,
- Limiter le recours à l'emprunt pour préserver un endettement modéré,
- Poursuivre les actions visant à développer l'attractivité économique et touristique du territoire,
- Offrir un service public de qualité aux administrés.

L'année 2025 sera notamment marquée par le transfert du Complexe Piscine Patinoire de Mercières de la Ville de Compiègne à l'Agglomération de la Région de Compiègne au 1^{er} juillet 2025.

Ces orientations seront déclinées en détail dans le projet de budget primitif 2025 qui sera soumis au Conseil Communautaire d'avril prochain.

Annexe 1: Tableau des effectifs au 31/12/2024 du budget principal

Cadre d'emploi	Nombre d'agents
Filière administrative	96
Catégorie A	31
Administrateur	1
Administrateur HCI	1
Attaché	14
Attaché HCI	2
Attaché Pal	8
D.G. 80 à 150 mille hab.	1
D.G.A.40 a 150 mille hab	3
Directeur ter	1
Catégorie B	23
Rédacteur	12
Rédacteur Pal 1CI	11
Catégorie C	42
Adjt adm	10
Adjt adm Pal 1CI	27
Adjt adm Pal 2CI	5
Filière animation	3
Catégorie C	3
Adjt ter anim Pal 2CI	2
Adjt ter animation	1
Filière culturelle	6
Catégorie A	1
Conserv patr (Promo)	1
Catégorie B	3
Assist conserv	3
Catégorie C	2
Adjt ter patr Pal 1CI	2
Filière Sécurité (Police Municipale)	1
Catégorie B	1
Chef service PM	1
Filière Sociale	3
Catégorie A	3
Educateur j enfant CIE	2
Educateur Jeunes Enfants	1
Filière technique	64
Catégorie A	22
Ingénieur	14
Ingénieur en chef	1
Ingénieur général	1
Ingénieur Pal	6
Catégorie B	13
Technicien	9
Technicien Pal 1CI	2
Technicien Pal 2CI	2
Catégorie C	29
Adjt tech	17
Adjt tech Pal 1CI	1
Adjt tech Pal 2CI	6
Agent maitrise	4
Agent maitrise Pal	1
Sans filière	7
Sans categorie	7
Apprenti	5
CAE / CUI	1
Parcours Emploi Comp.	1
Total général	180

Débat d'Orientations Budgétaires 2025

Budget principal et budgets annexes
*Aménagement, Transports, Déchets, Tourisme, RPA,
HDP, GDV, Aéroport, Champ dolant*



www.agglo-compiegne.fr

Conseil Communautaire du 6 mars 2025



SOMMAIRE

- Budget Principal
- Budget Aménagement
- Budget Transport
- Budget Déchets
- Budget Tourisme
- Budget Résidence Personnes Agées
- Budget Hôtel de projets
- Budget Gens du Voyage
- Budget Aéroport
- Budget Champ Dolant
- Audit de la dette (Budget principal et Budgets annexes)



Principales orientations du budget 2025 :

- **Gel des taux de Taxe Foncières (TFB) et de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**
- **Baisse du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 7,8%** (8,5% en 2024)
- **Perte de recettes fiscales de 1,35 M€** liée à la contribution de l'ARC au DILICO (700K€ au titre de la contribution au redressement des finances publiques) et au gel des Fractions de TVA au niveau de 2024 (- 650 K€) partiellement compensée par la dynamique des bases fiscales,
- **Transfert du complexe piscine / patinoire Mercières** au 1^{er} juillet 2025 : impact net d'environ 600 K€ (mi-année) auxquels se rajoutent 150 k€ de participation de l'ARC aux commune pour le transport scolaire (mi-année) conformément aux conférences des maires des 18 novembre et 2 décembre 2024
- **Participation du Budget Principal au budget Transport** pour le financement du pôle d'échange multimodal à hauteur de 2 M€ et **au budget Aménagement** pour 2 M€,
- **Maintien d'un bon niveau d'épargne permettant d'autofinancer une part importante des investissements et de limiter le recours à l'emprunt**
- **Mise œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2030** adopté au conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL
TABLEAU RECAPITULATIF DES EQUILIBRES BUDGETAIRES EN FONCTIONNEMENT

Section Fonctionnement (crédits ouverts)

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	9 877 175	9 843 334	11 186 390	70	Produits des services du domaine	3 369 230	3 642 126	4 571 000
012	Charges de personnel	10 060 543	10 470 754	11 606 300	73	Impôts et taxes	39 949 446	43 393 220	43 034 602
022	Dépenses imprévues	300 000	-		74	Dotations et participations	11 735 183	12 440 673	12 589 215
65	Charges de gestion courante	5 825 954	9 229 511	9 285 121	75	Autres produits de gestion courante	677 000	637 000	657 000
66	Charges financières	876 000	872 000	699 414	76	Produits financiers			
67	Charges exceptionnelles	2 267 662	126 000	50 000	77	Produits exceptionnels		143 748	50 000
68	Dotations aux provisions	74 201	75 000	75 000	78	Reprises aux provisions			
014	Atténuations de produits	21 602 256	21 782 164	21 428 119	013	Atténuations de charges		38 855	
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		50 883 791	52 398 762	54 330 344	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		55 730 859	60 295 622	60 901 817
042	Opérations d'ordre	5 005 610	5 000 000	5 000 000	042	Opérations d'ordre	1 205 121	1 256 308	1 233 114
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		55 889 401	57 398 762	59 330 344	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		56 935 981	61 551 930	62 134 931
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	10 751 979	9 567 381	10 076 076
TOTAL DES CHARGES		55 889 401	57 398 762	59 330 344	TOTAL DES PRODUITS		67 687 960	71 119 311	72 211 007
023	Résultat cumulé (excédent)	11 798 559	13 720 549	12 880 663	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		67 687 960	71 119 311	72 211 007	TOTAL DE LA SECTION		67 687 960	71 119 311	72 211 007

Rappel : Les chiffres en rouge sont provisoires et dépendent des comptes administratifs 2024



Principales hypothèses des recettes de fonctionnement

- Résultat de clôture prévisionnel 2024 de 10,08 M€ établi au 17/01/2025
- Dispositif de Liaison et de Coordination (DILICO) : impact de 700 K€ en moins sur les impôts directs locaux.
- Gel des fractions de TVA : impact de 650 k€

A noter que cet impact est compensé par l'instauration en 2022 de 1 point de Taxe sur le Foncier Bâti soit 1,45 M€ de produits de TFB prévus en 2025

- Recettes de billetterie de la piscine patinoire (mi-année) : 200 K€
- Refacturation à la Ville du personnel pour la piscine de l'Huy soit 221 K€ (mi-année)



DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DYNAMIQUES

Excédent prévisionnel en fonctionnement de 2024 reporté de 10,08 M€ en 2024 contre 9,57 M€ en 2023

Les produits de services : 4,57 M€. Il s'agit des refacturations des différentes mutualisations, services partagés, et la refacturation des frais de personnel. Ils intègrent la billetterie du complexe piscine/patinoire et la refacturation du personnel de la piscine avenue d'Huy à la ville de Compiègne

Les recettes d'impôts et taxes diminuent compte tenu de la contribution de 700 K€ de l'ARC au DILICO. Baisse compensée partiellement par la dynamique des bases fiscales.

Les dotations, subventions et participations de l'État stagnent malgré l'inflation.

A noter que nous sommes en attente des états 1259

PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
70	Produits des services du domaine	3 369 230	3 642 126	4 571 000
73	Impôts et taxes	39 949 446	43 393 220	43 034 602
74	Dotations et participations	11 735 183	12 440 673	12 589 215
75	Autres produits de gestion courante	677 000	637 000	657 000
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		143 748	50 000
78	Reprises aux provisions			
013	Atténuations de charges		38 855	
PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		55 730 859	60 295 622	60 901 817
042	Opérations d'ordre	1 205 121	1 256 308	1 233 114
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		56 935 981	61 551 930	62 134 931
002	Résultat antérieur reporté	10 751 979	9 567 381	10 076 076
TOTAL DES PRODUITS		67 687 960	71 119 311	72 211 007
023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		67 687 960	71 119 311	72 211 007



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Impôts et taxes	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
Fraction de TVA nationale	15 178 108	15 357 159	179 051	1,18%
Fraction de TVA en compensation de la CVAE	9 453 440	9 557 796	104 356	1,10%
Attribution de compensation (AC) - Reversement par les communes	84 711	84 711	0	0,00%
Paris hippiques	180 000	190 000	10 000	5,56%
Sous-total chapitre 73	24 896 259	25 189 666	293 407	1,18%
Impôts directs locaux	14 171 862	13 868 566	-303 296	-2,14%
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	2 221 385	2 261 370	39 985	1,80%
Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)	545 711	555 000	9 289	1,70%
Taxe GEMAPI	800 000	800 000	0	0,00%
TLPE	345 000	360 000	15 000	4,35%
Autres contributions directes (rôles supplémentaires)	413 003	0	-413 003	-100,00%
Sous-total chapitre 731	18 496 961	17 844 936	-652 025	-3,53%
Somme :	43 393 220	43 034 602	-358 618	-0,83%



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Libellé chapitre	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024	Variation DOB 2025 - Crédits ouverts 2024 (en %)
DOT COMPENSATION GROUPEMENT	6 394 271	6 253 597	-140 674	-2,20%
DOT PEREQUATION GROUPEMENTS COMMUNE	1 507 717	1 574 638	66 921	4,44%
ETAT COMPENSATION CET	3 972 467	4 216 654	244 187	6,15%
Subventions département, Région, Europe, ARC, DRAC, etc.	446 650	385 326	-61 324	-13,73%
FCTVA	86 200	159 000	72 800	84,46%
Autres attributions ou compensations	33 369	0	-33 369	-100,00%
Somme :	12 440 673	12 589 215	148 542	1,19%



Hypothèses des dépenses de fonctionnement

- Augmentation des charges de personnel notamment :
 - + 733 k€ suite au transfert du personnel du complexe piscine/patinoire (mi-année)
 - + 110 k€ de cotisations CNRACL supplémentaires pour les retraites des fonctionnaires.

- Augmentation des charges de fluides liées au transfert du Complexe Mercières soit + 416 K€ (mi-année)

- Participation de l'ARC au transport scolaire pour les piscines pris en charge par les communes : 150 K€ (mi-année)

- Participation du budget principal aux budgets annexes à hauteur de 3,1 M€, identique en 2024, dont une participation au budget Aménagement pour 2 M€ conformément au PPI (1 M€ en 2023)



DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES (DEPENSES)

Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	9 877 175	9 843 334	11 186 390
012	Charges de personnel	10 060 543	10 470 754	11 606 300
022	Dépenses imprévues	300 000	-	
65	Charges de gestion courante	5 825 954	9 229 511	9 285 121
66	Charges financières	876 000	872 000	699 414
67	Charges exceptionnelles	2 267 662	126 000	50 000
68	Dotations aux provisions	74 201	75 000	75 000
014	Atténuations de produits	21 602 256	21 782 164	21 428 119
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		50 883 791	52 398 762	54 330 344
042	Opérations d'ordre	5 005 610	5 000 000	5 000 000
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		55 889 401	57 398 762	59 330 344
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-
TOTAL DES CHARGES		55 889 401	57 398 762	59 330 344
023	Résultat cumulé (excédent)	11 798 559	13 720 549	12 880 663
TOTAL DE LA SECTION		67 687 960	71 119 311	72 211 007

Charges à caractère général : 11,18 M€ en progression de 12,12 % (dépenses DSI aux communes qui sont refacturées à 100%, dépenses liées aux fluides avec le transfert du complexe piscine / patinoire, transport des scolaires à la piscine , refacturation des frais de fonctionnement des équipements sportifs, loyer chargé pour les locaux dans la petite chancellerie

Charges de personnel : 11,61 M€ :

+733 k€ suite au transfert du personnel du complexe piscine/patinoire
+110 k€ de cotisations CNRACL supplémentaires pour les retraites des fonctionnaires.

Autres charges de gestion courante : 9,25 M€ dont la contribution de l'ARC au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour 4,01 M€ et 2M€ pour la participation au budget aménagement



UN NIVEAU D'EPARGNE DEGAGE QUI COUVRE LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025
Recettes réelles de fonctionnement hors reprise de résultat (1)	60 295 622	60 901 817
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	52 272 762	54 280 344
Epargne brute (3)=(1)-(2)	8 022 860	6 621 473
Remboursement en capital (4)	2 894 912	2 935 000
Epargne nette (3)-(4)	5 127 948	3 686 473



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL
TABLEAU RECAPITULATIF DES EQUILIBRES BUDGETAIRES EN INVESTISSEMENT

Section Investissement (crédits ouverts)

ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
021	Résultat cumulé (déficit)				021	Résultat cumulé (excédent)	11 798 559	13 720 549	12 880 663
10222	FCTVA				10222	FCTVA	1 537 204	700 000	1 280 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 330 524	9 397 908	7 271 966
13	Subventions d'investissement				13	Subventions d'investissement	1 901 905	727 947	4 480 496
16	Emprunts et dettes assimilées	2 894 912	2 995 000	2 525 000	16	Emprunts et dettes assimilées	2 911 568	940 677	2 773 775
20	Immobilisations incorporelles	3 267 942	2 246 607	2 214 760	20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées	4 222 962	5 924 505	10 669 426	204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	7 422 512	6 726 299	5 581 850	21	Immobilisations incorporelles			
23	Immobilisations en cours	4 797 896	2 930 456	4 365 784	23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées				26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières		40 000		27	Autres immobilisations financières			
45	Travaux effectués pour le compte de tiers	20 622	73 000	75 000	45	Travaux effectués pour le compte de tiers	20 622	73 000	75 000
020	Dépenses imprévues				024	Produits cessions d'immobilisations	656 500	1 030 000	175 000
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	22 626 847	20 935 866	25 431 820		RECETTES RELLES DE L'EXERCICE	20 156 883	26 590 082	28 936 900
040	Quote-part des subventions	1 205 121	1 256 308	1 233 114	040	Opérations d'ordre	5 005 610	5 000 000	5 000 000
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	23 831 968	22 192 174	26 664 934		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	25 162 493	31 590 082	33 936 900
001	Résultat antérieur reporté	3 051 584	8 596 412	6 550 553	001	Résultat antérieur reporté	-	-	-
	Dépenses reportées de N-1	2 613 055	3 949 540	2 430 541		Recettes reportées de N-1	4 334 114	3 148 044	1 709 128
	TOTAL DE LA SECTION	29 496 607	34 738 127	35 646 028		TOTAL DE LA SECTION	29 496 607	34 738 126	35 646 028
	TOTAL DU BUDGET	97 184 567	105 857 438	107 857 036		TOTAL DU BUDGET	97 184 567	105 857 437	107 857 036



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Détail des principales opérations d'Investissement

Opérations	Restes à réaliser 2024 (a)	Nouvelles propositions 2025 (b)	DOB consolidé 2025 (a)+(b)
PLAN VELO	98 574,47	2 206 000,00	2 304 574,47
RESERVES FONCIERES	0,00	2 078 400,00	2 078 400,00
SERVICES GENERAUX	413 619,66	1 602 400,00	2 016 019,66
EAUX PLUVIALES	158 113,02	793 584,00	951 697,02
TRAVAUX DANS LES ZAE	23 847,35	818 000,00	841 847,35
TRAVAUX POUR FIBRE OPTIQUE	575 895,20	120 800,00	696 695,20
TREMIE PRAIRIE	19 560,00	645 600,00	665 160,00
6EME RHC PLATEAU MARGNY	14 620,80	516 000,00	530 620,80
VIDEOPROTECTION	148 837,84	361 400,00	510 237,84
TRAVAUX ECONOMIE D'ENERGIE	0,00	450 000,00	450 000,00



Hypothèses

Malgré les contraintes budgétaires, le projet du budget aménagement pour l'année 2025 traduit l'engagement de l'agglomération de la région de Compiègne à :

- Poursuivre le développement équilibré de notre territoire,
- Concrétiser des opérations à forte valeur ajoutée en matière d'emploi et de logement,
- Limiter le recours à l'emprunt.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET AMENAGEMENT

Le projet de budget 2025 est conforme au Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2030) qui a été adopté par les élus lors du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025
Total Opérations d'aménagement	16 793 089	16 695 046
Remboursement de la dette	2 008 783	2 128 215
Total Dépenses	18 801 872	18 823 261
Excédent reporté	5 039 269	263 136
Total des Recettes (Ventes+Subventions+Remboursement)	9 865 088	13 750 144
Participation du budget principal	2 000 000	2 000 000
Emprunt	1 897 514	2 809 981
Total Recettes	18 801 872	18 823 261
Besoin de financement		0



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET AMENAGEMENT

Détail des ventes et des subventions par zone

ZONES	Ventes	Subventions	Total
Derrière Les Jardins - Lacroix Saint Ouen	104 800		104 800
Le Maubon - Choisy au Bac	504 600		504 600
Les Roses de Picardie - Quartier gare - Margny	1 092 500		1 092 500
ZH 25ème RGA - Camps des Sablons - Compiègne	2 333 274		2 333 274
ZH Ecole Etat Major - Compiègne			0
La Prairie II - Venette/Margny	700 800	1 240 000	1 940 800
ANRU	265 000	1 459 000	1 724 000
ZI LE MEUX			0
Bois de Plaisance - Venette	3 300 000		3 300 000
La Petite Couture - Clairoix	237 500		237 500
Parc Scientifique	210 000		210 000
La planchette - Clairoix	1 050 000		1 050 000
Catimel	200 000		200 000
Zone Parc d'Aiguisy	660 000		660 000
Pôle de développement des hauts de Margny et ZA des Plateaux ou Muid Marcel	392 670		392 670
Somme :	11 051 144	2 699 000	13 750 144



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET AMENAGEMENT

Détail des principales dépenses par zone

ZONES	Acquisitions	Etudes	Travaux	Total
ANRU	93 000,00	101 950,00	3 518 747,26	3 713 697,26
Zone Parc d'Aiguisy	10 000,00	20 000,00	2 750 000,00	2 780 000,00
25ème RGA Camps des Sablons - Compiègne		20 000,00	2 057 075,30	2 077 075,30
La planchette - Clairoix	852 000,00	20 000,00	850 200,00	1 722 200,00
La Prairie 2 - venette/Margny		133 219,20	1 357 719,51	1 490 938,71
Valadan - Clairoix	800 000,00	50 000,00	150 000,00	1 000 000,00

A noter que les investissements concernant le Pôle d'Echange Multimodal sont prévus au budget transport.



Commentaires :

- 2 M€ de participation du budget principal : Conformément au PPI (plan pluriannuel d'investissement 2024-2030), qui a été actualisé et adopté par les élus lors du Conseil d'agglomération du 19 décembre 2024.

- 2,8 M€ de nouvel emprunt prévisionnel à comparer au 1,5 M€ de remboursement du capital. Endettement conforme au PPI

- A noter que le niveau de la dette sera ajusté après l'intégration du résultat de clôture de l'exercice 2024 (En cours d'évaluation).



Hypothèses :

Le projet du budget transport 2025 est marqué cette année par :

- L'augmentation du Versement Mobilité due à la dynamique du territoire,
- Une montée en puissance du Pôle d'Echange Multimodal financé par les subventions et la participation du budget principal
- L'accélération du renouvellement des bus : acquisition de trois bus Bio GNV, contre deux les années précédentes.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET TRANSPORT

Section Fonctionnement (crédits ouverts)

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	8 383 040	9 211 007	9 374 249	70	Produits des services du domaine	40 000	52 000	53 000
012	Charges de personnel	440 800	500 000	500 000	73	Impôts et taxes	6 700 000	7 700 000	8 000 000
022	Dépenses imprévues	-	100 000		74	Dotations et participations	2 295 450	2 075 450	2 063 994
65	Charges de gestion courante	10	443 489		75	Autres produits de gestion courante	50 000	40 000	27 000
66	Charges financières	11 590	6 390	1 356	76	Produits financiers			
67	Charges exceptionnelles	2 998 970	2 134 563	1 925 441	77	Produits exceptionnels	10 300	10 300	5 300
68	Dotations aux provisions	-	93		78	Reprises aux provisions			
014	Atténuations de produits				013	Atténuations de charges			
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		11 834 410	12 395 542	11 801 046	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		9 095 750	9 877 750	10 149 294
042	Opérations d'ordre	399 000	450 000	500 000	042	Opérations d'ordre	90 200	115 300	180 500
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		12 233 410	12 845 542	12 301 046	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		9 185 950	9 993 050	10 329 794
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	4 248 615	5 205 695	2 770 799
TOTAL DES CHARGES		12 233 410	12 845 542	12 301 046	TOTAL DES PRODUITS		13 434 565	15 198 745	13 100 593
023	Résultat cumulé (excédent)	1 201 155	2 353 203	799 548	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		13 434 565	15 198 745	13 100 593	TOTAL DE LA SECTION		13 434 565	15 198 745	13 100 593

Rappel : Les chiffres en rouge sont provisoires et dépendent des comptes administratifs 2024



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET TRANSPORT

Section Investissement (crédits ouverts)

ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
021	Résultat cumulé (déficit)	-			021	Résultat cumulé (excédent)	1 201 155	2 353 203	799 548
10222	FCTVA	-			10222	FCTVA	389 000	120 000	300 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-			1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	244 031	103 566	2 523 584
13	Subventions d'investissement	-			13	Subventions d'investissement	360 000	1 164 000	4 719 126
16	Emprunts et dettes assimilées	264 600	264 600	222 439	16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles	86 000	2 000	1 000	20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement versées	-			204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	1 908 355	945 304	1 323 299	21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours	-	2 760 000	4 680 000	23	Immobilisations en cours			
020	Dépenses imprévues	-	-	-	024	Produits cessions d'immobilisations			88 564
DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 258 955	3 971 904	6 226 738	RECETTES REELLES DE L'EXERCICE		2 194 186	3 740 768	8 430 822
040	Quote-part des subventions	90 200	115 300	180 500	040	Opérations d'ordre	399 000	450 000	500 000
041	Opérations patrimoniales				041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		2 349 155	4 087 204	6 407 238	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		2 593 186	4 190 768	8 930 822
001	Résultat antérieur reporté			1 804 000	001	Résultat antérieur reporté	494 994	346 797	
	Dépenses reportées de N-1	739 025	747 037	1 523 737		Recettes reportées de N-1		296 675	804 153
TOTAL DE LA SECTION		3 088 180	4 834 241	9 734 975	TOTAL DE LA SECTION		3 088 180	4 834 241	9 734 975
TOTAL DU BUDGET		16 522 746	20 032 986	22 835 568	TOTAL DU BUDGET		16 522 746	20 032 985	22 835 568

A noter : les dépenses reportées de 2023 pour 747 K€ correspondent à 2 bus GNV

Rappel : Les chiffres en rouge sont provisoires et dépendent des comptes administratifs 2024



Hypothèses

Par délibération en date du 31 mars 2022, l'ARC a décidé de fixer le taux de la TEOM à 8,5% pour 2022. Ce taux n'a pas évolué depuis.

L'analyse prospective menée sur les années à venir permet d'envisager une baisse du taux.

Ainsi, le budget 2025 proposé repose sur **une réduction du taux de la TEOM, qui passerait de 8,5 % à 7,80 %**.

Il également proposé :

- La prise charge par l'ARC du génie civil des conteneurs enterrés à raison de 8 conteneurs par an,
- Un test pour la collecte des bio déchets dans un quartier à définir.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET DECHETS

Section Fonctionnement (crédits ouverts)

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	9 927 425	10 619 869	10 563 908	70	Produits des services du domaine	-	-	
012	Charges de personnel	293 000	313 150	285 000	73	Impôts et taxes	10 531 675	10 800 000	10 364 302
022	Dépenses imprévues	717 973			74	Dotations et participations	60 300	268 400	82 400
65	Charges de gestion courante	110 828	149 069	157 372	75	Autres produits de gestion courante	-	8 900	10 000
66	Charges financières	180			76	Produits financiers	-		
67	Charges exceptionnelles	27 800	3 000	3 000	77	Produits exceptionnels	9 000		
68	Dotations aux provisions	-			78	Reprises aux provisions	63 848	48 770	
014	Atténuations de produits				013	Atténuations de charges	-		
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		11 077 206	11 085 088	11 009 280	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		10 664 823	11 126 070	10 456 702
042	Opérations d'ordre	141 961	200 000	210 000	042	Opérations d'ordre	-	3 182	3 182
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		11 219 167	11 285 088	11 219 280	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		10 664 823	11 129 252	10 459 884
002	Résultat antérieur reporté	-	-	-	002	Résultat antérieur reporté	1 240 667	1 743 651	3 175 678
TOTAL DES CHARGES		11 219 167	11 285 088	11 219 280	TOTAL DES PRODUITS		11 905 490	12 872 903	13 635 562
023	Résultat cumulé (excédent)	686 323	1 587 815	2 416 282	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		11 905 490	12 872 903	13 635 562	TOTAL DE LA SECTION		11 905 490	12 872 903	13 635 562

Rappel : Les chiffres en rouge sont provisoires et dépendent des comptes administratifs 2024



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET DECHETS

Section Investissement (crédits ouverts)

ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
021	Résultat cumulé (déficit)	-			021	Résultat cumulé (excédent)	686 323	1 587 815	2 684 903
10222	FCTVA	-			10222	FCTVA	135 000	147 000	10 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-			1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	310 429		247 709
13	Subventions d'investissement	-			13	Subventions d'investissement	289 333	-	31 680
16	Emprunts et dettes assimilées	19 477	-	-	16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles	21 400	18 700	17 917	20	Immobilisations incorporelles	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	95 800	85 800	85 000	204	Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	1 140 698	1 924 426	2 815 484	21	Immobilisations incorporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours			15 000	23	Immobilisations en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées				26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières				27	Autres immobilisations financières	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers				45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	-	-
020	Dépenses imprévues				024	Produits cessions d'immobilisations	-	-	-
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 277 375	2 028 926	2 933 401		RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	1 421 085	1 734 815	2 974 292
040	Quote-part des subventions		3 182	3 182	040	Opérations d'ordre	141 961	199 999	210 000
041	Opérations patrimoniales				041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	1 277 375	2 032 108	2 936 583		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	1 563 046	1 934 814	3 184 292
001	Résultat antérieur reporté	245 061		169 202	001	Résultat antérieur reporté	-	178 971	
	Dépenses reportées de N-1	40 610	84 600	78 507		Recettes reportées de N-1	-	2 923	
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
	TOTAL DE LA SECTION	1 563 046	2 116 708	3 184 292		TOTAL DE LA SECTION	1 563 046	2 116 708	3 184 292

Rappel : Les chiffres en rouge sont provisoires et dépendent des comptes administratifs 2024



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET TOURISME

Section Fonctionnement (crédits ouverts)

CHARGES (DEPENSES)					PRODUITS (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	437 582	398 365	358 990	70	Produits des services du domaine	-	68 520	64 500
012	Charges de personnel	357 751	341 093	315 639	731	Impôts et taxes	260 452	300 000	360 000
022	Dépenses imprévues	-	-		74	Dotations et participations	445 549	292 243	235 000
65	Charges de gestion courante	91 610	101 035	142 638	75	Autres produits de gestion courante	55 416	255 237	221 853
67	Charges exceptionnelles	1 000	13 667		77	Produits exceptionnels	171 773		
68	Dotations aux provisions		2 893		78	Reprises aux provisions	880		2 512
014	Atténuations de produits				013	Atténuations de charges	6 873		
CHARGES REELLES DE L'EXERCICE		887 943	857 054	817 267	PRODUITS REELS DE L'EXERCICE		940 942	916 000	883 864
042	Opérations d'ordre	62 087	74 051	76 729	042	Opérations d'ordre	9 088	17 579	10 132
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE		950 030	931 105	893 996	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE		950 030	933 579	893 996
002	Résultat antérieur reporté	-	2 474		002	Résultat antérieur reporté			
TOTAL DES CHARGES		950 030	933 579	893 996	TOTAL DES PRODUITS		950 030	933 579	893 996
023	Résultat cumulé (excédent)	-	-	-	023	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-
TOTAL DE LA SECTION		950 030	933 579	893 996	TOTAL DE LA SECTION		950 030	933 579	893 996



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET TOURISME

Section Investissement (crédits ouverts)

ACTIF (DEPENSES)					PASSIF (RECETTES)				
Chap.	Intitulés	2023	2024	2025	Chap.	Intitulés	2023	2024	2025
021	Résultat cumulé (déficit)	-	-	-	021	Résultat cumulé (excédent)	-	-	-
10222	FCTVA	-	-	-	10222	FCTVA	75 464	20 000	55 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-	-	13	Subventions d'investissement	416 117	369 403	439 266
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-	16	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
20	Immobilisations incorporelles	96 392	43 000	-		Immobilisations incorporelles	-	-	-
204	Subventions d'équipement versées	-	-	-		Subventions d'équipement versées	-	-	-
21	Immobilisations corporelles	156 938	14 875	26 600		Immobilisations corporelles	-	-	-
23	Immobilisations en cours	291 251	388 000	555 000		Immobilisations en cours	-	-	-
26	Participations et créances rattachées	-	-	-	26	Participations et créances rattachées	-	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	27	Autres immobilisations financières	-	-	-
45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	-	-	45	Travaux effectués pour le compte de tiers	-	-	-
020	Dépenses imprévues	-	-	-	024	Produits cessions d'immobilisations	-	-	-
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	544 580	445 875	581 600		RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	491 581	389 403	494 266
040	Quote-part des subventions	9 088	17 579	10 132	040	Opérations d'ordre	62 087	74 051	76 729
041	Opérations patrimoniales				041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	553 668	463 454	591 732		TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	553 668	463 454	570 995
001	Résultat antérieur reporté	-	134 343		001	Résultat antérieur reporté	61 594		68 636
	Dépenses reportées de N-1	172 141	89 061	60 410		Recettes reportées de N-1	110 547	223 404	12 511
1068	Variation des réserves				1068	Variation des réserves			
	TOTAL DE LA SECTION	725 809	686 857	652 142		TOTAL DE LA SECTION	725 809	686 857	652 142



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET RPA

➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations
Recettes	499 769,61	472 855,00	-5,39%	420 960,00	331 005,00	-21,37%
Dépenses	499 769,61	472 855,00	-5,39%	420 960,00	331 005,00	-21,37%

- Pas de revalorisation des loyers en 2025
- Un budget quasi équivalent à 2024 en fonctionnement
- Un budget en baisse de 21,37% en investissement en raison notamment du remplacement d'une chaudière à hauteur de 120 K€ en 2024
- La participation du budget principal sera ajustée après la clôture de l'exercice 2025



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET HDP

➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations
Recettes	534 125,00	527 910,00	-1,16%	956 949,07	1 090 169,00	13,92%
Dépenses	534 125,00	527 910,00	-1,16%	956 949,07	1 090 168,50	13,92%

➤ Il vous est proposé un projet de budget stable par rapport à celui de 2024.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET GDV

➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations
Recettes	934 177,00	989 488,00	5,92%	401 611,57	427 398,27	6,42%
Dépenses	934 177,00	989 488,00	5,92%	401 611,57	427 398,27	6,42%

- Aire d'accueil des gens du voyage (stationnement de 150 caravanes) et aire de grand passage (stationnement de 90 caravanes) => structures imposées par le schéma départemental du 7 Juin 2019.

➤ Objectifs 2025:

- Obstacles escamotables : remplacement du dispositif de sécurité actuel
- Renouvellement du gestionnaire de l'aire d'accueil depuis le 1^{er} janvier 2025



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET AERODROME

➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations
Recettes	373 276,97	389 206,00	4,27%	793 679,51	702 211,00	-11,52%
Dépenses	373 276,97	389 206,00	4,27%	793 679,51	702 211,00	-11,52%

- En fonctionnement l'augmentation est due à la reprise des résultats provisoires 2024. La location des modulaires aux douanes permet de générer un résultat positif.



PROSPECTIVE BUDGETAIRE 2025 DU BUDGET CHAMP DOLANT

➤ Équilibre budgétaire:

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations	Crédits ouverts 2024	Budget prévisionnel 2025	Variations
Recettes	115 767,18	119 988,56	3,65%	116 338,59	120 969,99	3,98%
Dépenses	115 767,18	119 988,56	3,65%	116 338,59	120 969,99	3,98%

- Il vous est proposé un projet de budget 2025 quasi équivalent à celui de 2024
- Les écritures comptables correspondent à la gestion des stocks et au remboursement de la dette



AUDIT DE LA DETTE (Budget principal et Budgets annexes)

Budget	Capital restant dû (CRD) en début 2024	Remboursement en capital 2024	Nouvel emprunt 2024	Capital restant dû (CRD) en début 2025	Remboursement en capital 2025	Besoin d'emprunt prévisionnel	CRD prévisionnel en fin 2025	Evolution du CRD 2024 (début-fin de période)	Evolution du CRD 2025 (début-fin de période)
Aire des Gens du Voyage	605 470	125 470		480 000	120 000		360 000	-125 470	-120 000
Service de l'Eau	1 580 010	301 560		1 278 451	255 256		1 023 194	-301 560	-255 256
Aménagement	11 909 512	1 478 242		10 431 270	1 377 049	2 809 981	11 864 202	-1 478 242	1 432 932
Déchets	0			0			0	0	0
Principal	25 602 248	2 925 630		22 676 619	2 508 356	2 773 774	22 942 037	-2 925 630	265 418
Assainissement	11 500 650	1 026 223		10 474 428	798 861		9 675 567	-1 026 223	-798 861
Résidence Personnes Agées	1 744 434	52 122		1 692 312	37 939		1 654 373	-52 122	-37 939
Transport	309 896	177 083		132 813	132 813		0	-177 083	-132 813
Champ Dolant	68 542	3 039		65 503	3 143		62 360	-3 039	-3 143
Dettes consolidées au 31/12/2024	53 320 763	6 089 368	0	47 231 395	5 233 416	5 583 755	47 581 734	-6 089 368	350 339

A fin 2025, l'endettement prévisionnel est estimé à 47,58 M€ => Faible augmentation de l'endettement global de la collectivité à + 350 k€. A noter que l'endettement en 2020 était de 64,2 M€.

Dans l'hypothèse d'un taux de réalisation des dépenses d'équipement de 80% en 2025, la capacité de désendettement du budget principal serait de 3,47 années.

Nous constatons que le budget transport est totalement désendetté à la fin 2025.

L'ARC dispose une capacité d'emprunt nécessaire dans les années à venir pour le financement de ses projets.



CONCLUSIONS :

Dans un contexte de politique intérieure et de géopolitique instable, l'Agglomération de la Région de Compiègne maintient son cap avec une gestion dynamique, rigoureuse et volontariste, porteuse de nombreux projets au service de ses administrés et pour le développement harmonieux de son territoire.

Les orientations budgétaires 2025 confirment cette tendance et poursuivent les actions entreprises dans le cadre du Plan pluriannuel d'Investissements 2024-2030 ambitieux pour un territoire toujours plus attractif dans lequel chaque commune et chaque administré y trouve son compte.

Dans cette perspective, l'ARC veille tout particulièrement à préserver une bonne santé financière lui permettant de réaliser ses projets.



MERCI DE VOTRE ATTENTION